Armée & Défense
Réserve et Nation

1922-2022 - Centenaire de l'UNOR

100 ans au service des réservistes

Juillet-Août-Septembre 2022 - 102e année - n° 3/4

SOUS LA LOUPE
Le modèle "Ambition Réserve 2020-2030"

ACTUALITÉS INTERNATIONALES
L'OTAN, l'Ukraine et le flanc oriental

LA VIE DE L'UNOR
La 104e édition de la Marche des 4 Jours de Nimègue

SANTÉ • PRÉVOYANCE
PRÉVENTION • ACTION SOCIALE
SOLUTIONS DU QUOTIDIEN

Unéo

Bien plus qu'une mutuelle

BOUGER

est dans votre nature. La nôtre est de faciliter votre mobilité

Unéo aide concrètement les militaires et leur famille dans toutes les démarches liées à un changement d'affectation et à améliorer leur pouvoir d'achat.

Unéo, MGP et GMF sont membres d'UNÉOPOLE, la communauté sécurité défense

Unéo, la mutuelle des forces armées
TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE - DIRECTIONS & SERVICES
Référencée Ministère des Armées

Adhérent Mutualité Française

Document publicitaire. Crédit photo : © Oliver Rossi - Getty Images. Unéo, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 503 380 081 et dont le siège social est situé 48 rue Barbès – 92544 Montrouge Cedex – LaSuite – andCo

Armée & Défense
Réserve et Nation

« C'est aux civils de défendre la guerre »
Georges Clemenceau

« C'est aux militaires de défendre la paix »
Maréchal Alphonse Juin

SOMMAIRE

PHOTOS DE LA COUVERTURE :
© LIONEL PÉTILLON, © OTAN

REVUE D'INFORMATION ET DE LIAISON DE L'UNION NATIONALE DES OFFICIERS DE RÉSERVE ET DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES[1]
(4 numéros/an)

Administration-rédaction :
12, rue Marie-Laurencin
75012 Paris
Tél. : 01 43 47 40 16
Télécopie : 01 49 28 02 87
delegue.general@unor-reserves.fr
Site internet :
https://unor-reserves.fr

Directeur de la publication :
LCL (R) Philippe Ribatto,
Président de l'UNOR
president@unor-reserves.fr

Rédacteur en chef :
Lionel Pétillon
redacteur.chef@unor-reserves.fr

Abonnements :
CNE (er) Yves Dalmasie
Tél. : 01 43 47 40 16
comptable@unor-reserves.fr

Publicité :
LCL (R) Jean Giacomazzo
Tél. : 07 85 11 46 67
delegue.general@unor-reserves.fr

Dépôt légal :
3e trimestres 2022
N° CPPAP : 0519 G 84894

Conception, réalisation et impression :
Imprimerie Decombat,
63118 Cébazat
I.S.S.N. n° 004.2242.

[1] ancien titre : *L'Officier de Réserve*

La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont adressés et n'est en aucun cas tenue de les retourner. Si l'auteur souhaite être publié (texte et photos), il est impératif qu'il inscrive à la main la mention « *bon pour publication* ». Les textes sélectionnés ne donnent pas lieu à rétribution, et peuvent subir des modifications en vue d'une parution. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.

5 Éditorial
Par le lieutenant-colonel (R) Philippe Ribatto, président national de l'UNOR

6 Actualités
- Un nouveau galon pour les sergents
- Un bouleversement pour *Sentinelle*
- Un gendarme à la Garde nationale
- La réserve de la police

10 Actualités internationales
- L'OTAN, l'Ukraine et le flanc oriental

15 Dossier
- L'organisation et l'instruction des réserves
- La formation de l'officier de réserve selon le général Weygand

© DR

24 Sous la loupe
- Le modèle "Ambition Réserve 2020-2030"
- Rapport sur le moral de la RO1 de l'armée de terre en 2021

29 La Vie de l'UNOR
- La 104e édition de la Marche de Nimègue

32 Associations territoriales
- Le mot du colonel (R) Philippe Montalbot, 1er vice-président
- UNOR Bretagne : centenaire UNOR à Coëtquidan
- UORRM : 19e rallye des lycéens

36 Culture / Lu pour vous
- Rencontre avec le LCL Cadeau, historien militaire
- Lu pour vous

46 Patrimoine
- Exposition : le mulet, soldat de montagne

48 Questions parlementaires

49 Publications officielles

50 Hommage
- Décès du colonel (H) François Rebourg

3e TRIMESTRE 2022

L'AGENDA DU PRÉSIDENT NATIONAL DE L'UNOR

07 JUILLET

3 juillet — Commémoration du centenaire de l'UNOR à Les Chapieux (région UNOR Savoie).

08 AOÛT

19 août — Ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe.
Cérémonie des ORSEM à Paris.

09 SEPTEMBRE

3 septembre — Commémoration du centenaire de l'UNOR à Notre-Dame-de-Lorette (Nord-Pas-de-Calais).

8 septembre — Réunion du bureau national (visioconférence).

11 septembre — Cérémonie du 105e anniversaire de la disparition de Georges Guynemer, à Compiègne.

12 septembre — Remise de l'insigne de chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur au président de l'UNOR.

ÉDITORIAL

[LIEUTENANT-COLONEL (R) PHILIPPE RIBATTO]

PRÉSIDENT NATIONAL DE L'UNION DES OFFICIERS DE RÉSERVES ET DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES

CHERS CAMARADES,

En peu de temps, nous avons le sentiment que le monde s'accélère, que tout se précipite en emportant sans doute aussi une part de nous.
La guerre s'installe en Ukraine, aux portes de l'Union européenne, et nous commençons à voir les difficultés d'approvisionnement en vivres et en énergie, dont nous sommes tous dépendants de nos jours.
Au même moment, nous perdons sa Majesté la Reine Elisabeth II, témoin de la Seconde Guerre mondiale, du retour à la Paix et de la construction de l'Europe.
En même temps, le président de la République a demandé à ses chefs d'état-major de mettre en place le doublement de la réserve opérationnelle, dont il avait fait promesse lorsqu'il était candidat.
Je constate que le travail est assidu et les plans se construisent à grand pas.

Sur le terrain, grâce aux cérémonies du Centenaire qui jalonnent notre beau pays, je peux rencontrer des « Anciens » qui continuent à porter le drapeau, mais aussi des jeunes générations qui assurent la relève. Je suis très enthousiaste, et souhaite vous le communiquer.
Quant aux jeunes qui s'engagent dans la réserve, j'ai pu en rencontrer dans la Meuse, dans les Alpes, à Notre-Dame-de-Lorette… Cet été, les préparations militaires ont fait le plein et de nombreuses émissions télévisuelles ont mis en avant l'engagement de ces jeunes (et moins jeunes) dans la réserve.
Nous avons donc à nous en réjouir.

© L. Vrignaud/Armée de l'air

Cependant du travail reste à accomplir. Récemment, un général de gendarmerie me signalait que le facteur limitant, pour lui, est la capacité à faire passer les visites médicales d'aptitude.
Par ailleurs, l'encadrement administratif pourrait faire défaut pour recruter en plus grand nombre. Nous mesurons les conséquences des décisions prises. Nous étions confortablement assis sur les dividendes de la Paix, que nous pensions devoir durer longtemps.
Or, ce temps est révolu.

Le combat en haute intensité est revenu au programme de nos armées, et nous, les réservistes devons faire le lien avec la société civile, afin que celle-ci le comprenne et le soutienne. En effet, dans ce cas de figure, il ne peut qu'y avoir des conséquences pour notre quotidien d'une part, et pour notre « insouciance » d'autre part.

Les représentants de l'État qui participent à nos commémorations du Centenaire apprécient le rôle des réservistes et de leurs associations, qu'ils considèrent comme une aide sur laquelle ils peuvent compter. Notre visibilité est donc indispensable.
Je tiens donc une fois de plus à vous remercier pour vos nombreuses actions entreprises partout en France et je vous donne rendez-vous à Paris le 17 novembre, à l'École militaire, pour clôturer ou presque, cette année du Centenaire.

Maintenant que cet anniversaire nous a permis de nous mobiliser, de nous retrouver à nouveau ensemble et d'avoir le soutien réitéré du Haut commandement et du ministre des Armées, il nous faut réfléchir à la restructuration de nos associations, être désormais plus efficients et indispensables dans le paysage de la Défense de demain.

Notre fin d'année revêtira un double objectif : celui de rédiger un *Livre Blanc sur les Réserves*, depuis leurs formations, sans oublier les délais de rémunérations et l'enveloppe de couverture sociale, jusqu'aux évolutions de grades ; et le second objectif, celui de mener une étude interne d'optimisation de notre organisation.

Dans l'attente de vous accueillir le 17 novembre, pour prendre part à nos travaux de réflexion, et lancer nos futures ambitions. ■

En savoir + unor-reserves.fr

INTERACTIVITÉ avec votre revue Armée & Défense Réserve et Nation

Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : **des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.**

https://unor-reserves.fr

EN BREF...

LES EXPORTATIONS d'armements français, grâce aux ventes des avions Rafale, ont plus que doublé en 2021 (11,7 Mds €) selon un rapport annuel au Parlement.

74 596 PISTOLETS semi-automatiques Glock-17 FR ont été livrés aux armées depuis la notification du marché en 2019 et 29 000 autres le seront jusqu'à fin 2022. La répartition de ces pistolets d'une capacité de 17 cartouches de 9 mm est de l'ordre de 80% pour l'AdT, 10% pour l'AAE et 8% pour la marine.

LE SERVICE militaire volontaire (SMV) a ouvert une nouvelle antenne à Marseille au début de l'année 2022. Les bâtiments du quartier Rendu, en cours de rénovation, doivent prochainement accueillir les premiers volontaires actuellement dispatchés dans d'autres centres.

SIX RÉGIMENTS de la 2e brigade blindée ont été décorés de la croix de la Valeur militaire début avril pour leurs faits d'armes en République centrafricaine durant l'opération *Sangaris* (2013-2016) : 92e RI, 16e BCP, RMT, 12e RC, 501e RCC, 40e RA.

L'APPLICATION « Assassin's Creed : le secret de Camerone » désormais proposée aux visiteurs Musée de la Légion étrangère (Aubagne, 13), permet de découvrir et « revivre » la bataille de Camerone en réalité augmentée grâce à une édition spéciale de la célèbre licence du jeu Assassin's Creed d'Ubisoft.

ARMÉE DE TERRE

UN NOUVEAU GALON

Un nouveau galon de sergent-chef dans l'armée de terre vient d'être créé. Il se distingue par quatre chevrons.

L'armée de terre s'était déjà distinguée en 1999 par la création du galon de caporal-chef de première classe (CC1) et brigadier-chef de première classe (BC1). Le nouveau galon de l'armée de terre concerne tous les sergents-chefs déjà titulaires du brevet supérieur de technicien de l'armée de terre (BSTAT), à titre de régularisation, et ceux qui viennent d'obtenir leur BM2 au 1er juillet 2022. Ce nouveau galon est donc celui de sergent-chef BM2 (SCH BM2) et se démarque par quatre chevrons.

CINQ ANS AU LIEU DE SEPT

Dans le cadre du nouveau parcours de carrière des sous-officiers (NPSO) répondant à des besoins croissants en technicité, le brevet supérieur de technicien de l'armée de terre (BSTAT) a été remplacé par le brevet militaire de 2e niveau (BM2).

Véritable étape charnière, le BM2 conditionne le parcours et devient un jalon imposé à tout sous-officier de recrutement direct ou semi-direct atteignant cinq ans de service (contre sept ans pour le BSTAT auparavant).

Les sous-officiers d'origine rang peuvent le présenter sur la base du volontariat dès trois ans d'ancienneté de sergent.

Outre le port du galon distinctif de sergent-chef BM2, l'obtention du BM2 est assortie, pour les sergents, de la promotion au grade de sergent-chef au 1er décembre de l'année de réussite du BM2.

CE N'EST PAS UN SERGENT-MAJOR

Avec la création de ce nouveau grade, l'armée de terre française rejoint le cas existant dans d'autres forces comme l'armée de terre américaine et britannique où existe le grade de *Sergeant First Class* correspondant à la codification Otan OR-7.

Même si bon nombre de commentaires sur les réseaux sociaux font la comparaison avec l'ancien grade de sergent-major – supprimé en 1971 – ces nouveaux sergents-chefs BM2 se font pour l'heure appeler « chef ».

De même, le grade semble demeurer comme le plus haut des grades des sous-officiers subalternes.

En visite de commandement au 61e régiment d'artillerie de Chaumont le 5 septembre dernier, le général d'armée Pierre Schill (CEMAT) a remis pour la première fois ces nouveaux galons à quelques "diables noirs". ■

Source : DRHAT

© Armée de terre/DRHAT

Le nouveau galon de sergent-chef BM2 se caractérise par quatre chevrons.

SÉCURITÉ INTÉRIEURE

L'AVENIR DE *SENTINELLE*

La Cour des comptes a publié en septembre ses « observations définitives » concernant l'opération *Sentinelle* afin qu'elle ne soit plus confiée aux militaires.

Dans son rapport publié en septembre dernier, la Cour des comptes propose en effet de « *transférer la mission* Sentinelle *aux forces de sécurité intérieure, ou justifier son maintien, dans un format réduit, sur la base d'une analyse partagée de la menace* ».

MOBILISER LES RÉSERVES

Dans sa recommandation n° 2, la Cour des comptes écrit : « *Alors que les armées se concentrent sur l'hypothèse d'un engagement majeur en coalition dans une opération de coercition de haute intensité, la Cour estime qu'il n'est plus pertinent de poursuivre sans limite de temps une contribution à la tranquillité publique par un «affichage de militaires dans les rues».*

Il appartient donc aux FSI (Ndlr : forces de sécurité intérieure) *de reprendre des secteurs d'activité qui leur reviennent en priorité et pour lesquels elles sont mieux équipées qu'en 2015 dans la mesure où les moyens humains et matériels ont été significativement renforcés pour leur permettre de faire face à la menace terroriste.*

Par ailleurs, une réflexion renouvelée sur le pilotage des différentes réserves opérationnelles (des ministères de l'Intérieur et des Armées) serait de nature à simplifier la mobilisation des différentes réserves pour des missions intérieures. »

18 400 INTERVENTIONS ENTRE 2015 ET 2021

Lancée en janvier 2015 afin de répondre à la menace engendrée par les attentats terroristes, l'opération *Sentinelle* est forte d'un effectif de 10 000 soldats, à savoir 7 000 hommes (dont un certain nombre de réservistes) composant le dispositif opérationnel permanent,

© DR

et 3 000 soldats en réserve stratégique déployables sur faible préavis. De 2015 à 2021, environ 225 000 militaires ont été déployés sur tout le territoire national, intervenant plus de 18 400 fois (2015-2020) dont seulement six fois sur des actes de nature terroriste : neuf militaires ont été blessés entre 2015 et 2018.

Selon la Cour des comptes, l'opération *Sentinelle* a été « *très consommatrice de personnel et a demandé une préparation opérationnelle spécifique. Le nombre élevé en jours d'absence a eu un impact sur le moral et la fidélisation des militaires.* » La Cour considère aussi que « *Sentinelle fait peser un risque sur la préparation opérationnelle.* »

Enfin, *Sentinelle* aurait coûté 2 Mds € cumulés de 2015 et 2020, voire même « *plus de 3 Mds € si l'on tient compte des jours pendant lesquels les militaires ne patrouillent pas* » indique encore le rapport, « *les dépenses de* Sentinelle *[représentant] la plus grande part des dépenses de l'ensemble des MISSSINT.* » ■

En savoir + unor reserves.fr

EN BREF…

20% DES ACTIVITÉS de réservistes se déroulent dans le soutien notamment via les GSBdD et les organismes interarmées (chaîne OTIAD, DMD…).

LES EFFECTIFS de la Direction du renseignement et de la sécurité de la Défense (DRSD) ont augmenté de 50% depuis 2015.
Plus de 200 nouveaux agents doivent être recrutés d'ici à 2025.

LE MINISTÈRE des Armées est un des principaux recruteurs de l'État avec l'embauche de 26 000 jeunes, militaires et civils en 2022.

27 HÉLICOPTÈRES H125 ont été commandés par le ministère brésilien de la Défense à Airbus Helicopters, au profit de l'armée de l'air et la marine brésiliennes.

RÉARTICULATION DE *BARKHANE*

Le 15 août, le dernier élément français de l'opération *Barkhane* a traversé la frontière entre le Mali et le Niger. Plus tôt dans la nuit, la plateforme opérationnelle désert (PfOD) de Gao, principale base de l'opération au Mali, a été rétrocédée aux Forces armées maliennes (FAMa). Elle avait été créée en 2013 après la libération de la ville par l'opération *Serval*.
Elle aura nécessité 400 rotations par avion A400M et une cinquantaine de convois routiers d'une centaine de véhicules chacun pour désengager les milliers de conteneurs, bungalows, infrastructures, matériels et véhicules militaires de la PfOD.

EN BREF…

RENAISSANCE cet été de l'École de manœuvre et de navigation (EMN). Elle formera chaque année plus de 1 500 marins, élèves-officiers, officiers mariniers et équipages, à devenir officiers chefs du quart, navigateurs-timoniers, guetteurs de la flotte ou manœuvriers.

ÉCONOMIE DE GUERRE : le ministre des Armées a annoncé début septembre quatre engagements pour produire plus et plus vite, à savoir simplifier l'expression de besoin, simplifier les procédures administratives, mettre en place un agenda de relocalisation, et changer d'approche sur la gestion des stocks.

LE MÉMORIAL des aviateurs de l'armée de l'air et de l'espace a été inauguré le 29 juin au Musée de l'Air et de l'espace de Paris–Le Bourget.

UN NOUVEAU PATRON À LA DGA

La DGA, Direction générale de l'armement, a un nouveau directeur depuis cet été. Il s'agit d'Emmanuel Chiva qui était jusque-là directeur de l'Agence de l'innovation de défense. Il est secondé par l'ingénieur général de classe exceptionnelle de l'armement (5 étoiles) Thierry Carlier.
Forte de plus de 10 000 personnes, la DGA est en charge de l'équipement des forces armées, de la préparation du futur des systèmes d'armes, de la stratégie industrielle en matière d'industrie de défense et de l'accompagnement des exportations d'armement.

GARDE NATIONALE

UN GENDARME AUX COMMANDES

Comme le veut la règle de l'alternance, c'est un officier général de gendarmerie qui succède au général Batut à la tête de la Garde nationale.

Le général de division Louis-Mathieu Gaspari a pris ses fonctions de secrétaire général de la Garde nationale et de secrétaire général du Conseil supérieur de la réserve militaire (CSRM) le 1er août 2022. Il remplace le général de division aérienne Véronique Batut.
Selon le site Internet de la Garde nationale, « *ses priorités s'inscrivent dans les déclarations récentes du président de la République, du ministre des Armées et du ministre de l'Intérieur qui ont rappelé, à différentes occasions, toute l'importance du rôle joué par les réservistes opérationnels pour renforcer la cohésion nationale et développer la résilience de notre pays.* »
Le GDI Gaspari, diplômé de l'ESM de Saint-Cyr en sciences de la matière, a notamment occupé au sein du SIRPA-G les fonctions d'adjoint au chef du bureau publications et affaires culturelles, puis de chef de la section publications électroniques.
En 2012, il se voit confier le commandement de la section de recherches de Metz, puis en 2015, de celle de Paris. Il était jusqu'à présent secrétaire général du Conseil de la fonction militaire-gendarmerie (CFMG).

© DR

© Garde nationale

Le GDI Louis-Mathieu Gaspari est le nouveau SGGN depuis le 1er août 2022.

UN TDM POUR ADJOINT

La Garde nationale indique également que l'équipe a été remaniée cet été à l'image de son secrétaire général adjoint qui est désormais le colonel François-Xavier Poisbeau.
Issus de l'EMS de Saint-Cyr de Coëtquidan, il choisit en 1992 les troupes de marine. Le colonel Poisbeau a notamment commandé le 33e RIMa en Martinique (2011) et a été en 2019-2020, chef d'état-major du commandement Terre pour le territoire national (COMTN). À ce titre, il a participé aux études sur les réserves et la politique vers la jeunesse. ■

En savoir + unor-reserves.fr

GARDE NATIONALE

RÉSERVE DE LA POLICE

Un peu plus de 6 860 Français se sont portés volontaires pour rejoindre la réserve de la police nationale au deuxième trimestre 2022.

« *Nous savions qu'il y avait des attentes, car nous étions saisis de demandes de renseignements sur le volontariat, mais l'engouement est vraiment considérable et c'est une excellente surprise* » indique le commissaire divisionnaire Stéphane Folcher, commandant des réserves de la police nationale.

Depuis 2020, il est chargé par le ministre de l'Intérieur de mettre sur pied une réserve opérationnelle de la police forte d'un effectif de 30 000 volontaires issus de la société civile. À ce jour, la réserve de la police compte environ 6 700 hommes et femmes dont 83% sont d'anciens de la maison (retraités et adjoints de sécurité). Ces réservistes exécutent des missions administratives et de préventions.

L'OPÉRATIONNEL ATTIRE

S'inspirant de la réserve de la gendarmerie qui recrute au sein de la société civile et qui confie à ses réservistes des vraies missions opérationnelles, la réserve de la police nationale connait donc un véritable engouement chez les Français et les Françaises (16% des candidatures) avec près de 7 000 candidats.

Les premiers réservistes opérationnels de la police nationale devraient être déployés sur le terrain dès cet automne. Auparavant, ils auront suivi 200 heures de formation (techniques d'interpellation, tir, déontologie, règles d'intervention dans le cadre de violences intrafamiliales, etc.) avant de pouvoir contribuer à des missions opérationnelles. ■

L'ASUNOR

ASUNOR

L'Action Sociale de l'UNOR est à votre écoute. C'est le bras social de l'UNOR.

Présidents d'associations, l'ASUNOR est à votre disposition.

Elle vous accompagne pour l'étude et l'attribution d'aides que vous pourriez être amenés à traiter, au profit de vos adhérents.

Contact : LCL (H) Yves Thoor - yves.thoor@gmail.com

EN BREF...

LE CAPITAINE Florent Oddon a décroché le titre de champion du monde individuel 2022 de voltige aérienne, juste devant le capitaine Alexandre Orlowski, second comme en 2019. L'équipe de France de voltige aérienne qui comprend trois pilotes de l'équipe de voltige de l'armée de l'air (EVAA), a remporté le 31e *World Aerobatic Championships* en Pologne en août dernier.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR et des Outre-Mer en visite à Mayotte cet été, a annoncé vouloir l'ouverture de « *lieux de rééducation et de redressement (...) encadrés par des militaires* ».

LE FARDIER, véhicule destiné aux troupes aéroportées et aux forces spéciales, a reçu sa qualification après une campagne d'essais. Il peut être embarqué à bord de C130 Hercules et d'A400M Atlas puis parachutés, ou bien transportés à bord d'hélicoptères Caracal et NH90. Il peut tracter un mortier de 120 mm et ou bien une remorque embarquant une charge utile de 400 kg.

LES UNITÉS d'instruction et d'intervention de la sécurité civile UIISC 1, UIISC 5 et UIISC 7 ont été citées en juin dernier à l'ordre de l'Armée (1 palme) avec attribution de la médaille d'Or de la Défense nationale.

LE MUSÉE des troupes de marine à Fréjus (83) a rouvert ses portes fin août après deux années de travaux. Il présente 25 000 objets emblématiques.

EN BREF...

LE CANADA va investir 3,6 Mds € sur six ans pour moderniser sa défense aérienne et antimissile dans l'Arctique, en collaboration avec les États-Unis. Le pays va aussi acheter 88 avions de combat américains F-35 destinés aux patrouilles dans l'extrême nord du Canada.

LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE va se voir offrir par les États-Unis six hélicoptères d'attaque AH-1Z « Viper » en complément de l'achat de quatre appareils du même type. La commande est complétée par dix hélicoptères de transport UH-1Y Venom.

L'ALLEMAGNE va débloquer 100 Mds € pour moderniser et renforcer son armée : 40 Mds l'armée de l'air (achat d'avions F35 adaptés au transport de missiles nucléaires), 20 Mds pour la marine, 20 Mds pour l'achat de systèmes de commandement, 16 Mds pour l'armée de terre. Avec un tel budget, l'Allemagne deviendra à terme la première puissance militaire européenne, devant la France, et premier partenaire militaire de l'OTAN.

LA SUÈDE ET LA FINLANDE vont recevoir le soutien de l'Allemagne a déclaré le chancelier allemand Olaf Scholz : « *Nous allons intensifier notre coopération militaire, notamment dans la région de la mer Baltique, et via des exercices communs* », jusqu'à l'intégration des deux pays au sein de l'OTAN.

LE DANEMARK va investir plus de 5 Mds € pour moderniser et renforcer ses forces navales.

CONFLIT

L'OTAN ET L'UKRAINE

Le 24 février 2022, les troupes de la Fédération de Russie pénétraient sur le sol de l'Ukraine. Un peu plus de six mois après le début du conflit, quelle est la position de l'OTAN et de ses Alliés ?

Créé en 1949, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) compte actuellement 30 pays membres dont la France, l'un des douze pays fondateurs.
L'OTAN compte aussi des pays partenaires qui « *sont associés à de nombreuses activités essentielles de l'OTAN, de l'élaboration de politiques au renforcement des capacités de défense, en passant par le développement de l'interopérabilité et la gestion de crise.* »

ENVOYER DES TROUPES EN UKRAINE ?

Pourquoi l'OTAN n'envoie-t-elle pas des troupes en Ukraine ou ne ferme-t-elle pas l'espace aérien au-dessus de l'Ukraine ? Parce que l'Ukraine est un pays partenaire de l'OTAN, « *ce qui signifie qu'elle coopère étroitement avec l'OTAN mais qu'elle n'est pas couverte par la garantie de sécurité prévue dans le traité fondateur de l'Alliance* » : l'Article 5 - le principe de la défense collective[1].
De ce fait, tel que l'on peut le lire sur son site Internet, l'OTAN « *agit de manière défensive : elle ne cherche pas à provoquer les conflits mais à empêcher qu'ils ne surviennent. Il est de la responsabilité de l'Alliance de faire en sorte que cette guerre ne s'aggrave pas et ne s'étende pas au-delà de l'Ukraine, ce qui aurait des effets encore plus dévastateurs et dangereux.* »

© OTAN

Le flanc oriental de l'OTAN : « *une défense et une dissuasion renforcées* ». Carte au 16 mars 2022.

[1] Unique et immutable, l'article 5 est au cœur du traité fondateur de l'OTAN. Il s'agit du « *principe de la défense collective* » qui « *implique qu'une attaque contre un membre de l'Alliance est considérée comme une attaque dirigée contre tous les Alliés.* »

© OTAN

Le flanc oriental de l'OTAN : domaine aérien. Carte au 1er avril 2022.

C'est aussi la raison pour laquelle « *instaurer une zone d'exclusion aérienne reviendrait pour les forces des pays de l'OTAN à entrer en conflit direct avec celles de la Russie. Cela porterait les hostilités à un tout autre niveau et entraînerait davantage de souffrances humaines et de destructions pour tous les pays concernés.* »

COMMENT L'OTAN AIDE T-ELLE L'UKRAINE ?

L'OTAN « *aide à coordonner la réponse aux demandes d'assistance de l'Ukraine et soutient les Alliés dans les efforts que ceux-ci déploient pour offrir au pays une aide humanitaire et des moyens non létaux.* »

Ce qui signifie que ce sont différents pays de l'OTAN – et donc pas l'OTAN elle-même – qui « *fournissent à l'Ukraine des armes, des munitions et un large éventail d'équipements militaires légers ou lourds, dont des systèmes antichars et antiaériens, des obusiers et des drones.* »

De même, ce sont les Alliés de l'OTAN qui « *apportent à l'Ukraine une aide financière qui s'élève à plusieurs milliards d'euros.* » Enfin, ces Alliés fournissent aussi « *une aide humanitaire à la population et accueillent des millions de réfugiés.* »

LES MESURES DU SOMMET DE MADRID

À l'occasion du sommet de Madrid (juin 2022), les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'OTAN ont adopté plusieurs mesures de soutien à l'Ukraine :

- « *adapter en profondeur la posture de dissuasion et de défense de l'OTAN, convenant notamment de muscler les dispositifs de défense de l'avant, de porter au niveau brigade les groupements tactiques déployés dans la partie orientale du territoire de l'Alliance, de transformer la Force de réaction de l'OTAN ainsi que d'amener à plus de 300 000 soldats les effectifs des forces à haut niveau de préparation* »,
- « *pré-positionnement d'équipements et de matériels en plus grand nombre sur un déploiement plus important de capacités à l'avant et sur une mise à niveau des plans de défense, qui prévoiront notamment que des forces seront pré-affectées à la défense d'Alliés spécifiques* »,
- livraison « *des moyens de communication sécurisés, du carburant, du matériel médical, des gilets pare-balles, des équipements de lutte contre les mines ou contre les agents chimiques ou biologiques, ainsi que des systèmes anti-drones portables* »,
- aide à l'Ukraine pour « *passer d'équipements soviétiques à des équipements OTAN modernes, à accroître l'interopérabilité de ses forces avec celles des pays de l'OTAN et à renforcer encore ses institutions de défense et de sécurité* ». ■

Source : OTAN

En savoir + unor-reserves.fr

EN BREF...

LE JAPON va doter ses forces d'autodéfense d'un millier de missiles de croisière à longue portée capables d'atteindre les côtes chinoises et nord-coréennes.

EN CORÉE DU SUD, l'exercice militaire *Ulchi Freedom Guardian* qui réunit depuis 1976 les forces américaines et sud-coréennes pendant une dizaine de jours a de nouveau eu lieu cet été, après une interruption de trois années à l'initiative de Donald Trump puis... du Covid.

LA RUSSIE va augmenter les effectifs de son armée d'environ 10%, soit 137 000 soldats supplémentaires, pour atteindre environ 1 150 000 militaires.

CHYPRE pourrait acquérir le système antimissile *Iron Dome* produit par Israël. Ce radar de détection et de suivi interagi avec le système de contrôle de gestion de combat et trois lanceurs garnis chacun de 20 missiles intercepteurs.

LA LETTONIE RÉTABLIT LE SERVICE MILITAIRE

LA LETTONIE (env. 2 M d'habitants) avait abandonné la conscription après avoir rejoint l'OTAN en 2004. Elle a annoncé le 5 juillet dernier le rétablissement du service militaire obligatoire pour les garçons dès 2023.
Actuellement, l'armée lettone compte 7 500 soldats d'active et réservistes de la Garde nationale, ces derniers servant essentiellement dans l'infanterie le week-end. L'armée est soutenue par 1 500 soldats de l'OTAN.

UNOR 100 ANS UN ENGAGEMENT POUR LA FRANCE

BOUTIQUE
DU CENTENAIRE

42 € l'unité

Médaille

10 € l'unité

Mug

9 € l'unité

Clé USB 16 Go

9 € l'unité

Sac type totbag

4 € l'unité

Stylo bille noir

MODALITÉS :

1. Expression du besoin (désignation + quantités) à adresser par mail à **comptable.unor@orange.fr**
2. Réception d'un devis comprenant le total de la commande + les frais postaux
3. Paiement par virement ou chèque
4. Communication d'une adresse postale d'envoi
5. Dès la réception du virement ou encaissement du chèque, expédition de la commande à l'adresse communiquée

TEXTE : LIONEL PÉTILLON

1922-2022 - CENTENAIRE DE L'UNOR

LES RÉSERVISTES ET L'UNOR

En 100 ans – et plus particulièrement au lendemain des deux guerres mondiales – l'Union nationale des officiers de réserve a amplement contribué au statut et à la reconnaissance des officiers de réserve : une UNOR au service des réservistes…

En cette année du centenaire de l'Union nationale des officiers de réserve, *Armée & Défense* vous a proposé une série d'articles historiques et des témoignages anciens permettant de comprendre comment et pourquoi les officiers de réserve ont décidé de se rassembler dans une Union nationale en 1921-1922. Ce fut l'objet du premier dossier «1922-2022 - Centenaire de l'UNOR» publié dans A&D n°4/4 2021.

Puis nous nous sommes intéressés au rôle social de l'officier d'active et de réserve au sein de la société, une préoccupation au cœur des réflexions politiques et militaires jusque dans les années 1950 (A&D 1-2/4 2022).

Nous clôturons ce cycle en donnant la parole à un ancien vice-président de l'UNOR, aujourd'hui décédé, le lieutenant-colonel (R) Robert Dufourg qui fut aussi président de l'AOR de Bordeaux. En 1956, il présentait au cours d'une longue conférence l'histoire des officiers de réserve qu'il mettait en parallèle avec celle de notre Union.

Enfin, nous écouterons le général Weygand s'exprimant en 1926 devant les membres de l'UNOR au sujet de la formation des officiers de réserve et de la place qu'ils pourraient tenir dans la défense du territoire national.

Les propos de ces deux grands témoins se révèlent parfois d'une incroyable actualité. ■

En savoir + unor-reserves.fr

© Lionel Pétillon

1922-2022 - CENTENAIRE DE L'UNOR

L'ORGANISATION ET L'INSTRUCTION DES RÉSERVES

Ancien président d'AOR et vice-président de l'UNOR, le lieutenant-colonel (R) Robert Dufourg* prononçait en 1956 une conférence à l'École d'Artillerie. Les longs extraits publiés ici dressent un aperçu fidèle des interactions entre l'UNOR et la réserve militaire.

L'Armée française mobilisée, comme toutes les armées modernes, compte dans son encadrement un nombre considérable d'officiers de réserve. Il en a été ainsi en 1939 et il en a été ainsi au cours de la Grande Guerre. Ces officiers de réserve ont gagné la confiance de leurs camarades de l'armée active sur les champs de bataille.

À vrai dire, avant 1914, ils n'étaient guère pris au sérieux, ils étaient des amateurs embrasés, sans doute, d'un feu sacré qu'on accueillait gentiment, mais avec un certain scepticisme dans les quartiers quand ils y venaient pour effectuer une période d'instruction.

Vaudevillistes et chansonniers en faisaient des personnages d'opérette ou de comédie, recherchant des convocations militaires pour quelques escapades en dehors de la vie courante ou de la vie conjugale. On les traitait quelquefois, aussi, de cette appellation péjorative de « réservoirs ».

AUX ORIGINES…

Si les officiers de réserve au sens strict du mot n'ont paru que dans les dernières années du XIXe siècle, ils pourraient se recommander d'une longue tradition. Ne pourrait-on pas les rattacher aux capitaines des compagnies des paroisses et des communes qui, en 1214, conduisaient à Bouvines les milices ?

Ne pourrait-on pas, aussi, trouver leurs prédécesseurs dans les commandants de compagnies de francs-archers créées par l'Ordonnance royale de 1448 ? Ces francs-archers qui devaient chaque année quelques jours de service au Roi et qui, en échange, étaient exemptés d'impôts.

Par ailleurs, il est certain que les officiers qui encadraient, au temps du Grand Roi et au XVIIIe siècle les régiments de milices provinciales ou les régiments de grena-

© DR

Carte postale humoristique des années 1920 signée par Jean Cheval qui a « croqué » la vie militaire au travers de nombreux dessins.

* Le colonel (H) Robert Dufourg (1897-1989), officier d'artillerie, ancien combattant 1939-1940, avocat à la cour d'appel de Bordeaux, bâtonnier, président honoraire de la conférence des bâtonniers de France, fut président de l'AOR de Bordeaux et vice-président de l'UNOR.
Auteur de nombreux récits historiques et militaires, il occupe à partir de 1944 le fauteuil n° 15 à l'Académie nationale des Sciences, Belles-lettres et Arts de Bordeaux dont il est Secrétaire perpétuel de 1973 à 1987. Sa conférence du 16 février 1956 donnée à l'École d'Artillerie de Châlons a été publiée sous le titre : *Les devoirs des officiers de réserve et leur rôle dans la Nation* (éd. Taffard imprimeur, Bordeaux, 1956).

© DR/vente eBay

diers royaux étaient des officiers de réserve, de même que la plupart des officiers des régiments de mobiles de 1870.

Vous le voyez, on peut rechercher dans une vieille et traditionnelle histoire militaire l'origine et les précurseurs de nos officiers de réserve modernes.

Je crois donc qu'avant 1914, et jusqu'à la guerre, les officiers de réserve et de territoriale qui les complétaient, n'étaient pas dans l'armée l'objet du traitement que leur dévouement méritait, mais que leurs services au feu allaient leur conquérir.

DES AOR À L'UNOR

Voilà donc les OR, les anciens, ceux d'avant-guerre, puis les autres, promus pendant la durée des hostilités, rendus à la vie civile. Ils y trouvent une sorte d'organisation locale sous forme d'associations ayant souvent des dizaines d'années d'existence, souvent beaucoup moins, existant dans les villes de garnison.

Chaque garnison est assortie d'un Cercle militaire qui est aussi généralement le siège de l'association des officiers de réserve. Beaucoup de ces OR réintégrés ainsi dans la vie civile donnent leur adhésion à ces associations isolées et indépendantes les unes des autres, vivant sous le double signe du souvenir et de la camaraderie.

Certaines de ces associations groupent quelques centaines de membres ; d'autres même dépassent le millier dans les grandes villes de province, mais les unes et les autres, bien que parfois rapprochées, s'ignorent et n'ont entre elles aucune relation.

Il vint alors à l'esprit de certains dirigeants de ces associations d'officiers de réserve qu'il serait utile d'échanger des vues, des informations, de se concerter même, le cas échéant, sur les problèmes intéressant les officiers de réserve, ainsi que l'armée et la défense nationale.

Pendant deux années, on tâtonne. Les réunions succèdent aux réunions. Chacun veut conserver son indépendance, voire sa présidence et méprisant l'intérêt général ne pense qu'à son intérêt particulier.

Enfin, les promoteurs s'avisent d'une transaction, le groupement des associations d'officiers de réserve se fera sous une forme fédérative, chacun conservant son autonomie, mais groupés pour les questions d'intérêt général et national, dans l'Union nationale des officiers de réserve, instaurée à Versailles en 1922.

Cette Union nationale s'est développée très rapidement, a réuni au cours de congrès annuels des centaines et des centaines d'officiers de réserve, a organisé des congrès régionaux et a tendu tous ses efforts vers le développement et l'organisation de l'instruction des réserves.

LES CADRES DE RÉSERVE EN 1914

Il en est peu qui soient artilleurs, ils sont surtout fantassins et cavaliers, voire « tringlots ». Ils sont lieutenants et sous-lieutenants, ils tiennent des emplois de chef de section dans des compagnies de régiments actifs, mais surtout dans les régiments d'infanterie de réserve et dans ce que l'on appelait les groupes de renforcement de régiments d'artillerie. On les trouvait aussi dans les groupes d'escadrons de réserve. Bien rares étaient ceux qui étaient capitaines, sauf dans les régiments territoriaux d'infanterie, mais encore plus rares étaient les chefs de corps qui auraient osé confier à ces officiers de réserve le commandement d'une batterie.

ACTIVE, RÉSERVE : L'AMALGAME DU FRONT

Adviennent les premières batailles, entre le 20 août et le 20 septembre 1914, c'est toute l'armée française qui voit le feu, divisions actives comme divisions de réserve, quelquefois accolées sous le même commandement : le même baptême du feu leur est donné.

Dans les compagnies d'infanterie, chefs de sections, saint-cyriens ou réservistes, saint-maixantais ou officiers de tout autre origine chargent côte à côte, sont ensevelis côte à côte, tombent côte à côte.

Il se fait une terrible consommation d'officiers ; les compagnies sont maintenant souvent commandées par des sous-lieutenants. Saint-cyriens ou réservistes, c'est l'amalgame ! La mort a fauché indistinctement officiers d'active et de réserve.

LA FABRIQUE DES CHEFS DE SECTION

Mais tous ces morts, il a fallu les remplacer. Maintenant, compagnies, batteries, escadrons, sont souvent commandés par des réservistes. Aux réservistes de 1914 se sont ajoutés les sous-officiers promus officiers de réserve et les écoles ont fonctionné à plein. Saint-Cyr et Saint-Maixent, Saumur et Fontainebleau ont organisé une véritable fabrique de chefs de section, à raison de plusieurs promotions, de plusieurs centaines d'élèves officiers chaque année.

En quelques mois, parfois en quelques semaines, ainsi à Fontainebleau, les maréchaux-des-logis ayant déjà un an de guerre et de front ne demeuraient que trois mois et moins de trois mois, ils en sortaient sous-lieutenants de réserve.

LES CADRES DE RÉSERVE EN 1939

L'armée de 1939 comprend un certain nombre de grandes unités, corps d'armée et divisions. Les éléments organiques de corps d'armée, comprenant régiments d'artillerie lourde hippomobile servant le même matériel qu'en 1918, régiments de Pionniers, bataillons du Génie, groupes de reconnaissance de corps d'armée sont issus des centres mobilisateurs, constitués presque uniquement de réservistes et encadrés par des réservistes jusqu'au grade de capitaine inclus.
Ajoutez à cela le nombre considérable d'officiers de réserve qui sont dans les Services, y compris l'E.M. du C.A., et vous avez déjà la part des officiers de réserve dans une partie de l'encadrement de l'armée mobilisée.

L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Quelles étaient entre les deux guerres l'origine de ces officiers de réserve. Les uns, tout au début et les plus nombreux, étaient ceux qui étaient rentrés lors de la démobilisation dans les premiers mois de 1919. Puis, d'année en année, à eux vont se joindre les élèves des grandes écoles ouvrant la voie aux grandes carrières de l'État, mais qui ne sont pas spécialement des écoles militaires.
Puis, ce sont dans les régions, des pelotons d'officiers de réserve qui se termineront dans les écoles : Saint-Maixent, Poitiers, Saumur, où afflueront également les candidats officiers de réserve qui auront été revus après deux années de cours fonctionnant dans les villes universitaires et dans quelques établissements d'enseignement supérieur sous le couvert de la Préparation militaire supérieure.
De ces écoles, et des cours qui y seront donnés pendant un semestre, sortiront des aspirants, promus sous-lieutenants au cours des dernières semaines de leur vie militaire : des sous-lieutenants de réserve auxquels manquera quelquefois, pour ne pas dire toujours et ce ne sera pas de leur faute, la pratique de l'exercice du commandement. Il faut bien reconnaître qu'ils étaient parfois envoyés dans des villes de garnison où il était pratiquement impossible de mettre sur pied, non pas un bataillon ou un groupe, mais parfois une compagnie. Les temps ne sont pas changés. Tels étaient les officiers de réserve entre 1919 et 1939.

LE MANQUE DE BUDGET POUR BIEN FORMER

Aux Anciens qui, sans oublier le temps de leur gloire passée, ont perdu le contact avec les organisations et les instructions militaires, aux jeunes dont il est indispensable de parfaire les connaissances leur permettant de tenir leur place honorablement dans l'armée mobilisée, il faut donner les moyens de s'instruire.
Sans doute l'idéal eut-il été de pouvoir convoquer pendant une période d'exercice de quelques jours – une quinzaine – des unités mobilisables avec leurs effectifs complets de mobilisation, cadres et troupe, dont les dossiers sont tenus et, le matériel stocké dans les centres mobilisateurs, mais les difficultés matérielles s'opposent à ces convocations trop rares et trop sporadiques.
Ce sont pour des raisons d'économies budgétaires des périodes qu'il faut supprimer. En bref, ces périodes de convocation de réservistes étaient entre les deux guerres insuffisantes ; et combien d'officiers de réserve n'ont connu leur unité qu'à la mobilisation de 1939.

© DR/vente eBay

Insigne de l'école de perfectionnement des officiers de réserve d'Aix (1946).

CRÉATION DES ÉCOLES DE PERFECTIONNEMENT

Que faire pour remédier à ces difficultés et pour entretenir les cadres de réserve dans l'ambiance d'un minimum d'instruction ? Sans doute, dès 1921, des commandants d'armes avaient-ils institué des conférences de garnison – quand il y avait une garnison, comme cela était en 1914, comme cela est aujourd'hui – conférences ouvertes aux officiers de réserve et faites, le plus souvent, hors des locaux militaires.
Mais il faut bien le dire, ces conférences d'intérêt certain et de culture générale n'apportaient rien à l'instruction des officiers de réserve. Pourtant elles n'étaient pas négligeables au point de vue liaison morale.
C'est alors que s'est fait jour l'idée d'organiser des écoles de perfectionnement d'officiers de réserve dont certaines existaient déjà dans des services spécialisés comme le Service d'état-major, où fonctionnait un cours contrôlé et organisé par l'École supérieure de Guerre, ou dans le Service de l'intendance.
Bientôt les écoles de perfectionnement couvrent un réseau aussi serré qu'il est possible en s'appuyant sur les ressources militaires des régions, sur les garnisons et sur une organisation de préparation militaire de direction des écoles de perfectionnement des cadres de réserve, à vrai dire assez rudimentaire mais ayant le mérite d'exister, dans le pays tout entier.

L'UNOR : FORCE DE PROPOSITION

Au début ce furent surtout les Anciens qui fréquentaient les écoles de perfectionnement. Que faire pour y attirer la masse des officiers de réserve ? De même que le Commandement et l'UNOR avaient mis ensemble sur pied le principe et les modalités d'application du fonctionnement des écoles de-perfectionnement d'OR, de même l'un et l'autre attachèrent-ils à trouver une solution susceptible de satisfaire les OR, tout en ne chargeant pas le budget du pays.
Primitivement les OR réclamaient, comme bénéfice et prix de leur assiduité,

© DR/vente eBay

Carte postale humoristique des années 1900 : le calendrier du réserviste également surnommé le « réservoir ».

une attribution totale ou partielle du droit de voyager au tarif militaire sur les transports. Cette solution fut, après étude, écartée et on lui substitua la formule de la carte de surclassement, carte attribuée pour un minimum d'assiduité d'une année de cours, assiduité justifiée par un certain nombre de présences, carte permettant avec un billet de troisième classe de voyager en première classe sur tous les réseaux de France et d'Algérie.

Bientôt, cette assiduité est codifiée, on exige la présence à un nombre de séances d'instruction d'OR, une dizaine environ, de trois heures et demi à quatre heures chacune de durée, et l'exécution d'un ou deux «travaux écrits».

Dans ces écoles, les officiers de réserve sont groupés en brigades pour chaque arme, pour chaque grade ou affectation, pour chaque spécialité ; telle l'École d'artillerie comprenant des brigades de commandants de groupe, de commandants de batterie, de chefs de section, d'orienteurs, de transmissionnistes, d'autres spécialités comme munitionnaires et autres.

Tout cela fonctionne régulièrement, les instructeurs sont choisis dans chaque brigade suivant leur grade et leur spécialité. Ils sont les mêmes pour l'année de cours et, la plupart du temps, poursuivent leur mission avec les mêmes élèves pendant plusieurs années consécutives.

À DÉFAUT DE LÉGION D'HONNEUR

À cette carte de surclassement s'ajoutent des récompenses modestes, vagues témoignages de satisfaction et de félicitations (...) se transformant, suivant un calcul facile et contrôlable pour chacun, en annuités et en fractions d'annuités valables pour une proposition hypothétique pour la Légion d'honneur.

Cependant, la possibilité d'atteindre cette Légion d'honneur est alors suffisamment restreinte pour que l'idée vint de créer une récompense sans doute moins brillante et moins représentative.

En 1934 est instituée une décoration : la croix des Services militaires volontaires, comprenant trois classes assorties d'une croix de bronze, d'argent, ou de vermeil, cette dernière agrémentée d'une rosette. Cette distinction avait pour but de récompenser les services rendus à l'instruction militaire et l'assiduité, en même temps que le travail accompli aux écoles de perfectionnement.

Cette création fut fort bien accueillie par les cadres de réserve. Une seule critique lui fut adressée. Cette critique, c'est celle de la place réservée à cette distinction, à la gauche de certains ordres mineurs. Une demande est chaque année renouvelée par l'UNOR pour la transformation de cette croix en un mérite Militaire qui serait ainsi porté à sa vraie place. *(lire encadré)*

FORMER LES SOUS-OFFICIERS

Non contents de s'instruire, certains d'entre eux sont devenus instructeurs. Quelques-uns, à vrai dire peu nombreux, ont été utilisés pour renforcer les cadres d'instruction dans les écoles de perfectionnement. Je connais telle école spécialisée, celle du Service d'EM, où le cours préparatoire des candidats au stage préliminaire à l'affectation au Service était assuré uniquement par des officiers de réserve. Ce cours est encore assuré de la même manière aujourd'hui.

Mais les OR ont aussi pensé qu'ils auraient à encadrer des réserves, peu instruites, et qu'avec eux l'encadrement de ces réserves serait assuré par des sous-of-

LES DIVISIONS DE FORMATION DE SÉRIES A ET B

Mais dans les divisions d'infanterie, de cavalerie, et de blindés, la proportion des O.R. est presque aussi importante. Sans doute les D.L.M.* et les D.C.R.* vont recevoir quelques réservistes, quelques officiers de réserve ; les divisions de cavalerie se transformeront en se dédoublant en divisions légères de cavalerie par la création de deux régiments motorisés pour chacune, formés par les centres mobilisateurs.

Quant aux divisions d'infanterie, elles procédaient de trois types :

- celui des divisions d'active grossies à la mobilisation des disponibles, cadres et troupe,
- celui des divisions de formation de série A, formées de réservistes autour de noyaux actifs (en principe un officier d'active par compagnie, batterie ou escadron), la moitié des officiers supérieurs et commandants de régiment ; tous les autres officiers étant réservistes, ainsi que 95% des sous-officiers,
- enfin les divisions de formation de série B composées de réservistes en moyenne plus âgés que ceux des divisions de série A, sans noyau actifs, tous les officiers subalternes et supérieurs à l'exception des commandants de régiment appartenant à la réserve. Quant aux éléments d'armée, aux services, aux troupes du territoire, ils sont composés presque uniquement de réservistes et encadrés par des réservistes.

* DLM : division légère mécanique ; DCR : division cuirassée de réserve.

ficiers insuffisamment instruits ou pas confirmés. Ils ont alors demandé la création d'écoles de SOR, s'offrant à assurer l'instruction et, quand ils en ont obtenu l'ouverture, très réduite au début, ils ont été les instructeurs des premières écoles de perfectionnement des SOR instituées dans les villes de garnison.

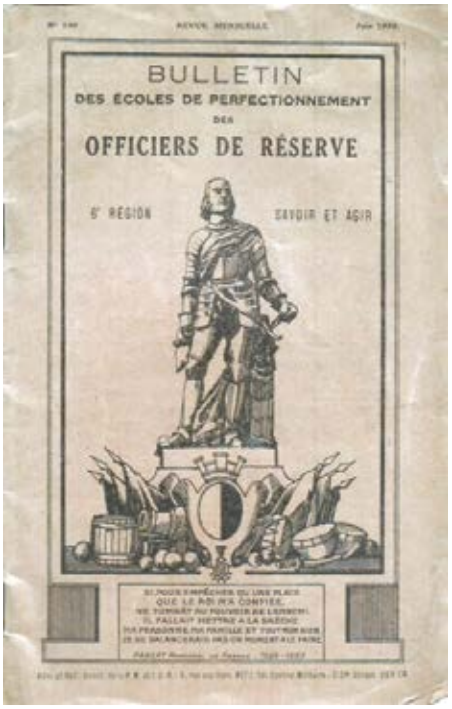

© DR

Bulletin des écoles de perfectionnement des officiers de réserve de la 6e région militaire (Metz) daté de juin 1936. On notera la devise inscrite sur la couverture : « *Savoir et Agir* ».

DEUX GRANDES FÉDÉRATIONS : l'UNOR ET LA FNSOR

Bientôt, le réseau des écoles de perfectionnement des SOR s'est largement développé. L'autorité militaire les a prises en charge. Toutes les villes de garnison ont leur école de SOR, puis ces écoles essaiment. Il n'est plus une sous-préfecture ou un chef-lieu de canton qui n'ait son école. Aux instructeurs ambulants, itinérants, d'active ou de réserve des premiers jours s'ajoutent les cadres de la Gendarmerie et de la Garde mobile ; chaque brigade, chaque peloton, devenant bien vite le centre d'une école de sous-officiers.

Pour attirer les élèves dans ces écoles, l'autorité militaire a obtenu des chemins de fer l'attribution suivant l'assiduité et les travaux des sous-officiers, de quelques bons de réduction à 1/4 de place chaque année sur les chemins de fer.

Ainsi étroitement unies, les deux grandes fédérations, l'UNOR et la FNSOR, constituée autour de cet apôtre qu'a été le général Niessel, ont atteint les moments des crises de 1938 et de 1939.

1939 : L'UNOR AVERTIT LE COMMANDEMENT

Vous vous souvenez qu'en 1938 des réservistes nombreux ont été rappelés, parmi eux, leurs cadres en nombre correspondant. Des critiques ont été formulées lors de cette mobilisation partielle. Vous savez qu'en France on tente de pallier les économies ruineuses en faisant débrouiller l'exécutant. C'est ce qu'on a fait trop souvent. Ces critiques étaient sans doute justifiées en 1938 puisque nous avons eu la preuve de leur pertinence en 1939.

L'UNOR décida en 1938 de rassembler dans un vaste rapport au Commandement toutes les critiques après les avoir recoupées, vérifiées, celles du moins qui étaient le fait d'officiers de réserve qualifiés. Ce rapport que j'ai connu a été remis au Commandement dans le cours du printemps 1939, trop tard pour qu'on put l'utiliser et remédier aux difficultés signalées par les officiers de réserve mobilisés en 1938 et qui se sont montrées à nouveau plus aiguës, plus dangereuses, en septembre 1939.

LES JEUNES OR À L'ÉPREUVE DU FEU

Je vous ai présenté les Anciens, passons aux jeunes : les officiers de réserve sortis, entre 1920 et 1939 de Saint-Maixent, de Saumur, de Fontainebleau ou de Poitiers. Ceux qui se sont entretenus dans les écoles de perfectionnement ont été, après quelques jours, quelques semaines au maximum, en état de tenir leur place. Pour les sous-officiers, cela fut beaucoup plus difficile ; rares étaient ceux qui n'étaient pas atteints par la crainte de commander.

Mais restons-en aux officiers dont beaucoup n'ont jamais pris, par suite de la crise des effectifs et du service court terme, part à des manœuvres de régiment, qui souvent n'ont jamais pu être rassemblés avec un bataillon ou un groupe. Il leur fallut parfaire leur entraînement. Lancés dans cette guerre, les cadres de réserve devaient s'aguerrir, se discipliner et apprendre à faire leur métier de chef.

Sans doute n'était-il pas toujours facile au début pour un capitaine, promu de la veille dans la réserve, de prendre en mains l'administration et l'instruction de sa compagnie, en attendant de la conduire au feu.

Ce n'était pas davantage facile pour un sous-lieutenant, promu un an ou deux auparavant, à la sortie du service militaire et qui n'avait eu que le temps de faire coudre son galon, de prendre en charge une section pour le meilleur et pour le pire.

Quelques semaines après, les difficultés inhérentes à ce début avaient disparu. Il n'était plus guère possible, après un premier examen, de faire la différence entre telle ou telle petite unité quelle que fut l'origine de celui qui la commandait.

LES OR AU CŒUR DE LA VRAIE RÉSISTANCE

L'armistice interrompt les hostilités. Elles vont reprendre pour les uns quelques semaines plus tard, pour d'autres quelques mois ou quelques années après. En Afrique du Nord, les réservistes sont rappelés ainsi que les cadres de réserve. Ils ont leur place dans les divisions de Tunisie, d'Italie et de France, dans la campagne d'Allemagne de 1942 à 1945.

© DR/vente eBay

Brevet de chef de section dans l'infanterie des années 1930.

D'autres prennent place dans les formations de l'intérieur et là, il faut bien le reconnaitre, ce n'est pratiquement que dans celles de ces formations qui sont encadrées par des officiers d'active et de réserve, souvent sur la base même d'un ancien régiment et de son recrutement régional, qu'on a pu voir des troupes dignes de ce nom, des troupes qui se battaient contre l'envahisseur et ne jouant pas aux soldats., plus occupés d'opérations dont on ne peut dire qu'elles avaient pour but la libération du territoire qui paraissait être leur dernier souci.

RETOUR DU TA EN 1949

La guerre est terminée. Que feront les officiers de réserve, rentrés chez eux, une fois de plus ? Quelle est alors la situation de l'armée ? Le moins qu'on puisse dire c'est que l'armée cherche sa formule. Elle a fort à faire pour se reconstituer et repartir. Ses chefs vont aller au plus pressé et, il faut bien le constater, vont négliger le facteur officier de réserve.

Pendant les premières années suivant la fin des hostilités, il n'est question que de Résistants et de FFI, et les officiers de réserve paraissent être oubliés jusqu'en 1947 ou 1948, où, à nouveau, le commandement fait appel à eux. Ce n'est du reste qu'en 1949, qu'officiellement, on va s'intéresser à eux par la publication d'un tableau d'avancement, le premier depuis dix ans. Mais bien que se sentant oubliés, se sentant isolés, les officiers de réserve se regroupent et se retrouvent dans les villes où siègent leurs associations. Là où le siège n'était pas fixé dans un local militaire, ils ont réussi à conserver un petit coin discret où ils se réunissaient par petits groupes pendant l'occupation.

À Paris, enfin, en camouflant sous une tente de secourisme leur siège central, ils ont réussi à garder, avenue de l'Opéra, le siège de l'Union nationale des officiers de réserve.

LA TOURMENTE DE L'APRÈS-GUERRE

Dans certains départements les cadres des associations ont été emportés par la tourmente. Beaucoup de dirigeants de ces associations, vieillis, découragés, ne voulaient plus continuer leur action. Néanmoins, dès 1946, d'aucuns d'entre eux résolus à poursuivre cette action à Paris et dans les grandes villes de province, ont repris en mains l'activité des associations d'officiers de réserve et leur fonctionnement.

Les années ont passé. Il y a à peu près aujourd'hui autant d'associations d'officiers de réserve qu'il en existait en 1939.

LES COURS PAR CORRESPONDANCE

J'ai passé en revue les diverses catégories d'officiers de réserve, les uns sont confirmés dans leurs fonctions, les autres le sont moins et ceux qui ont le plus l'habitude du commandement sont, il faut bien le dire parce que plus anciens, moins au courant que les autres des derniers perfectionnements de la technique et du matériel. Pour tous, ont

DE LA CRAVATE DE COMMANDEUR À UNE SIMPLE AGRAFE

La Croix des services militaires volontaires (SMV) a été créée par décret du 13 mai 1934 et comportait trois échelons : bronze, argent, or, ce dernier se distinguant par une rosette.

À partir de 1951, l'UNOR demande la substitution de la Croix des services militaires volontaires par un ordre du Mérite militaire ; elle obtient gain de cause en 1957. Le changement le plus important réside dans l'établissement de trois classes : une croix de chevalier, une croix d'officier (avec rosette) et une croix de commandeur. La rosette et la cravate imposent la légitime reconnaissance due aux réservistes au même titre qu'un ordre national ou ministériel.

© DR/vente eBay

Croix de commandeur de l'ordre du Mérite militaire.

UNE INTERRUPTION PENDANT 12 ANS

L'ordre disparait en 1963 lors de la suppression des ordres ministériels et la création de l'ordre national du Mérite. Il faut même attendre 1975 pour voir la création d'une nouvelle décoration destinée aux réservistes, la Médaille des services militaires volontaires (MSMV).

Elle est constituée de trois échelons : bronze, argent et or, le ruban de ce dernier étant orné d'une rosette (l'échelon argent a perdu la sienne). Il ne s'agit plus d'une croix mais d'un simple module rond.

DISPARITION DE LA ROSETTE

Enfin, la MSMV est remplacée en juillet 2019 par la Médaille des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure (MRV-DSI). Celle-ci est aussi divisée en trois échelons : bronze, argent, or. Les rubans de chaque échelon – y compris celui de l'échelon Or qui ne porte plus de rosette – sont désormais agrémentés, à la manière d'une simple médaille commémorative ou de la Déf'Nat d'une des trois agrafes créées : "Garde nationale", "Réserve citoyenne", "Partenaire de la Garde nationale".

été constituées à nouveau des écoles de perfectionnement.
J'entends bien que les moyens matériels ont manqué pour reprendre la vieille organisation de jadis. Maintenant la prédominance a été donnée aux cours par correspondance qui sont organisés dans chaque région militaire sur un système régional pour certaines armes comme l'artillerie, le génie et le train, ou les services, et sur un système subdivisionnaire pour l'infanterie et l'arme blindée.
Ces cours par correspondance sont assortis parfois de convocations de courte durée, 24 heures ou 36 heures, dans des centres d'instruction judicieusement choisis dans les régions ; parallèlement à cette organisation, tandis que l'armée s'efforce de reconstituer ses unités d'active et ses unités de formation, et cela s'avère souvent difficile, faute de moyens et de cadres d'abord, par suite aussi des modifications sans cesse apportées à l'assiette de l'armée, des affectations d'officiers de réserve sont données plus largement au fur et à mesure des années, suivant l'âge, la compétence, suivant aussi leurs affectations au corps de bataille, aux organisations territoriales ou à la défense en surface. D'autres sont appelés dans des centres d'organisation.

UNION NATIONALE
des
OFFICIERS DE RÉSERVE
17, Avenue de l'Opéra
PARIS (1er)

ASSOCIATION des OFFICIERS de RÉSERVE
d'Artillerie de France
39, Rue du Faubourg Poissonnière
PARIS (IXe)

CARTE D'IDENTITÉ
N° 1570

Sur présentation de cette carte, le titulaire trouvera l'accueil le plus cordial dans toutes les associations affiliées.

© Collection particulière

Carte d'adhérent à l'UNOR (1939).

LE GÉNÉRAL NIESSEL, UN GRAND SOUTIEN AUX RÉSERVISTES

© DR

L'instruction des officiers et sous-officiers de réserve est prévue par la loi du 13 juillet 1927 sur l'organisation générale de l'armée. Elle fut mise en œuvre par le général Niessel, inspecteur général des écoles de perfectionnement des réserves.

Henri Albert Niessel (1866-1955) rejoint les tirailleurs algériens à sa sortie de Saint-Cyr en 1886. Il sert au cours des campagnes d'Algérie (1886 à 1894), de Tunisie (1899 à 1901), et enfin du Maroc (1912 à 1914) où il crée et commande les troupes auxiliaires marocaines.
Au cours de la Grande Guerre, il se distingue sur le front français à la tête d'une division (1915) puis d'un corps d'armée (1916). Il rejoint le front russe en 1917 après la prise de pouvoir des communistes afin de maintenir la Russie dans le camp des Alliées.
À l'issue de la guerre, il devient chef de la mission militaire française en Pologne (1920-1922).

INSPECTEUR DE L'AÉRONAUTIQUE PUIS DES ÉCOLES DE RÉSERVISTES

Nommé inspecteur général de l'aéronautique (1924-1926), général d'armée (1926), il intègre le Conseil supérieur de la guerre (1927) et devient inspecteur général des écoles d'officiers et sous-officiers de réserve, qu'il développe de façon considérable.
Il est l'auteur de nombreux articles notamment sur l'armée de l'air mais aussi sur la réserve militaire, publiés tant la revue de l'UNOR (*L'Officier de Réserve*) que dans *La Revue des Deux Mondes* parmi lesquels : « *Le rôle des officiers de réserve* » (1928) et « *Les écoles d'officiers de réserve* » (1931).
En octobre 1931, à l'occasion des adieux aux armées du général Niessel, l'UNOR organisa une réception en son honneur au Cercle militaire à Paris. Le président de l'UNOR Désiré Ferry, ancien ministre de la Guerre, « *rappela la glorieuse carrière du général Niessel, véritable organisateur des écoles de perfectionnement des officiers de réserve* », rapporte le quotidien Le Petit Parisien dans son édition du 28 octobre 1931

ÊTRE PRÊT POUR LE PROCHAIN CONFIT

Pour les plus jeunes dont vous allez être, le problème est tout autre : vous n'avez pas encore eu le temps d'être déçus, votre place vous est réservée dans l'encadrement du Corps de bataille. Mais vous allez entrer dans la vie avec une situation civile à créer.
Vous me direz aussi : si nous sommes mobilisés, nous ne serons pas du jour au lendemain jetés dans la bataille. Voyez-vous, nous ne sommes plus au temps où le Maréchal de Saxe ne faisait la guerre que pendant la période de la belle saison. Aujourd'hui la mobilisation peut être suivie immédiatement de la guerre. Dans un conflit, les opérations entrent tout de suite dans une phase active et souvent décisive. Nous pouvons affirmer que les premières journées seront les journées les plus dangereuses et les plus conteuses et prendront une part déterminante sur la suite du conflit. Dans un conflit moderne, la mobilisation du pays confondra le facteur réserve et le facteur active. ■

SÉLECTION : LIONEL PÉTILLON

1922-2022 - CENTENAIRE DE L'UNOR

LA FORMATION DE L'OFFICIER DE RÉSERVE

Le 9 mai 1926, le général Maxime Weygand s'exprime à la Sorbonne devant les membres de l'UNOR à propos de la formation des officiers de réserve.

Dans les années 1920-1930, le général Maxime Weygand compte au nombre des personnalités militaires de premier rang. Il est membre du Conseil supérieur de la guerre depuis 1924 et directeur du Centre des hautes études militaires (CHEM) depuis 1925.

Aussi, lorsqu'il s'exprime au sujet de la formation et du perfectionnement de l'officier de réserve dans une période post-Première Guerre mondiale, sa parole porte : « *L'instruction des officiers de réserve a une importance primordiale ; les officiers de réserve doivent la posséder dès le temps de paix, parce qu'en temps de guerre elle serait trop coûteuse à obtenir, et que la négliger constituerait par la suite un véritable danger national.* »

LES OR DU FRONT ET CEUX DES ÉCOLES

À l'entre-deux-guerres, les officiers de réserve ont soit été formés par la Guerre 14-18 (env. 98 000) soit via la récente institution de la préparation militaire supérieure qui fournit des élèves officiers de réserve (environ 12 000).

« *Les premiers, rappelle le général Weygand, ne peuvent évidemment avoir eu de meilleure école que cette terrible guerre, longue, dure, où les facteurs techniques, intellectuels et moraux ont joué si complètement leur rôle. (…) Ils sont vraiment des chefs.*

Mais, justement parce qu'ils ont cette expérience, (…) ils n'ignorent pas que la technique militaire (…) est en constante évolution, qu'il en est par suite de même de la tactique. Ils savent, en un mot, qu'ils doivent continuer à travailler pour se maintenir à hauteur de leur tâche. Ils ont d'ailleurs reconnu et formulé, avec une grande netteté d'expression, au Congrès de Belfort [Ndlr : congrès de l'UNOR en 1925].

Quant aux officiers de réserve provenant des élèves officiers de réserve, (…) leurs chefs sont d'accord pour louer leurs efforts dans les pelotons comme dans les écoles de formation et leur séjour au régiment laisse une impression favorable de bonne volonté, d'entrain et d'esprit militaire.

Mais, en général, on constate qu'ils connaissent insuffisamment la troupe et se montrent encore inhabiles à formuler des ordres, à conduire une sec-

ATTIRER LES OFFICIERS DANS LES ÉCOLES

« Comment attirer les officiers dans les écoles de perfectionnement ? Il faut compter avant tout sur la qualité de l'enseignement qui y est donné. Il n'est pas de meilleure propagande que de bien faire. Cet enseignement doit être à la fois pratique et attrayant : pratique par l'étude fréquente de cas concrets qui est une gymnastique pour l'esprit et l'habitude à la solution rapide de problèmes militaires simples ; attrayant, grâce à la mine inépuisable qu'est la Grande Guerre d'exemples à l'appui de tous les préceptes de nos règlements.

Mais, tout en s'inspirant des leçons du passé, cet enseignement devra s'élargir et envisager les problèmes de la guerre de demain, afin de préparer les officiers aux surprises qu'ont toujours apportées jusqu'ici, à l'un au moins des adversaires, les débuts d'un conflit armé. »

tion. Avouez que le contraire serait étonnant après quelques mois de peloton ou d'école, en dehors ou à côté de la troupe par conséquent. »

PERFECTIONNER LA FORMATION INITIALE

« Pour remédier à ce grave inconvénient, l'on a songé, justement, me semble-t-il, à augmenter le programme théorique de l'instruction militaire supérieure, de façon à disposer de plus de temps dans les pelotons et les écoles pour exercer les jeunes élèves officiers au commandement de la troupe, comme aussi aux fonctions d'instructeur, ce qui, tout en leur permettant de rendre plus de services au régiment, aura en outre l'avantage de leur donner une connaissance plus approfondie du soldat.

On pourrait également renoncer à conserver dans les écoles, comme instructeurs des élèves officiers de réserve, de jeunes sous-lieutenants de l'active, nommés de la veille, et n'ayant aucune connaissance de l'homme et de la vie du régiment, incapables, par suite, de combler la lacune qui vient d'être signalée.

Ces dispositions et d'autres analogues pourraient procurer des résultats intéressants, et mettre le jeune officier de réserve en mesure de profiter pleinement des six mois qu'il passe au régiment en qualité de sous-lieutenant, et d'acquérir ce qui lui manque au point de vue de l'exercice du commandement et du maniement des hommes.

Ainsi, les résultats obtenus par l'instruction militaire supérieure et les écoles d'élèves officiers de réserve sont déjà très bons. Ils peuvent être encore améliorés. Mais ils ne peuvent être considérés comme définitifs, car une instruction aussi rapidement acquise s'effacerait de même, si elle n'était constamment entretenue et étendue.

Il est donc permis d'affirmer que leur formation initiale ne peut suffire aux officiers de réserve, si excellente qu'elle soit, eût-elle même été celle de la guerre, et que, par suite, le perfectionnement constant de leur instruction est indispensable : quelle que soit leur origine. »

Comment s'obtiendra ce perfectionnement ?

« D'abord dans les écoles de perfectionnement. On peut dire qu'aujourd'hui elles existent au complet et fonctionnent dans les conditions prévues par la circulaire de janvier 1921 relative à l'Instruction générale des cadres et des troupes. Les écoles de perfectionnement et leurs filiales sont au nombre de 220 environ ; elles sont toutes rattachées à des corps de troupe.

Je voudrais, en ce qui les concerne, aborder deux ordres d'idées : la fréquentation et le rendement de ces écoles.

Et d'abord la fréquentation : d'après les chiffres qui m'ont été donnés, il y avait, en 1925, 35 766 officiers inscrits dans ces écoles et 5 326 officiers assidus. Depuis 1920, où ils n'étaient que 5 086, le chiffre des inscrits a toujours été en croissant. Le chiffre des assidus, qui était de 1 031 en 1920 n'a pas crû dans la même proportion. Nous sommes donc incontestablement en progrès, mais il n'y a ni autant d'inscrits, ni surtout autant d'assidus, qu'il pourrait y en avoir, en particulier parmi les jeunes.

Votre Union, messieurs, et ce n'est ni la première ni la dernière fois que j'ai à rendre hommage à l'esprit de dévouement qui l'anime, est pour beaucoup dans ces progrès. Elle a pensé, pour obtenir mieux, à faire rendre obligatoire l'inscription des officiers de réserve à une école de perfectionnement.

C'est l'objet de l'un des vœux formulés au congrès de 1925. Dans sa réponse à ce vœu, le ministre de la Guerre ne s'est pas rangé à votre avis : il n'a pas voulu admettre cette sorte de contrainte, estimant qu'elle ne comporterait pas de résultat pratique, parce que n'entraînant pas l'assiduité obligatoire qui est en dehors du cadre de la loi de recrutement. »

© commons.wikimedia.org

Dans son cabinet de travail, le général Weygand rédige son discours de réception à l'Académie française (juin 1931).

Comment alors obtenir le résultat que nous désirons ?

« D'abord en faisant appel à votre esprit de devoir. (...) En second lieu, il est parfaitement juste qu'une part importante de l'avancement au choix soit réservée aux officiers qui cherchent à se perfectionner et dont les études et travaux ont été remarqués.

Cela aussi est l'objet d'un de vos vœux du dernier congrès. Il a été exaucé : l'Instruction du 3 janvier 1926 sur l'avancement des officiers de réserve en temps de paix prévoit en effet que le tableau d'avancement comprendra, dans une proportion déterminée chaque année par le ministre, trois catégories dont la troisième est réservée aux officiers à inscrire au titre des écoles de perfectionnement. Il est à souhaiter que cette troisième catégorie compte la plus forte proportion d'officiers.

En revanche, je n'ai rien vu dans cette instruction qui eût trait aux propositions pour la Légion d'honneur. On a exprimé l'avis, et je trouve l'idée heureuse, que les différentes récompenses pour lesquelles les directeurs des écoles de perfectionnement ont à adresser des propositions à l'autorité supérieure (témoignages de satisfaction, citations au Bulletin officiel, lettres de félicitations du ministre avec citations au Bulletin officiel) devraient comporter, ipso facto, l'attribution à l'intéressé d'une fraction d'annuité pour la Légion d'honneur. Ce serait également, je crois, un stimulant précieux. »

Quels résultats peut-on attendre de l'enseignement dans les écoles de perfectionnement ?

« *Ces écoles ont pour objet de maintenir le contact des officiers de réserve avec les officiers de l'active, de tenir les officiers de réserve au courant de l'évolution des idées, en matière d'instruction et d'armement en particulier.*

Et cette définition suffit pour indiquer à quel point la fréquentation en est nécessaire à un officier de réserve, quelle que soit l'arme à laquelle il appartient. Mais elle fait sentir, également, surtout quand on la confronte avec les moyens d'instruction dont elles disposent – conférences, exercices sur la carte et exercices à l'extérieur – que si ces écoles sont aussi aptes à donner une instruction technique théorique très poussée dans le détail, qu'à répandre des idées générales, elles ne peuvent, en aucun cas, contribuer à familiariser l'officier avec le contact et le commandement de la troupe. »

LA PRATIQUE DU COMMANDEMENT

Cette pratique ne s'acquiert que dans la troupe. Et nous voici, par une pente inévitable, amenés à parler des périodes d'instruction qui, seules, permettent à l'officier de réserve de vivre en contact prolongé et intime avec ses camarades de l'active, et d'exercer un commandement avec toutes les obligations techniques, tactiques et morales qu'il comporte.

Vous avez si bien senti, messieurs, l'impérieuse nécessité de ces périodes que le premier des vœux que vous avez formulés à Belfort est le "rétablissement effectif et immédiat des périodes d'instruction prévues par la loi de recrutement du 1er avril 1923".

Ce vœu est également celui des officiers de l'armée active, vraiment effrayés des conséquences de l'abandon des périodes d'instruction, inquiets de voir tant d'années perdues, de voir le mal augmenter à mesure que le temps s'écoule, à mesure que les officiers de réserve, ayant fait la guerre, cèdent la place aux jeunes générations, à mesure que le matériel change, à mesure que le service se réduit et que, par-là, l'instruction des réserves croit encore en importance.

Ajoutons qu'un chef de corps se trouve en présence de difficultés insurmontables quand il lui faut noter pour l'avancement, ou affecter selon leur valeur et les services qu'ils peuvent rendre en campagne, des officiers de réserve qu'ils ne connaissent que d'après un dossier dont les données ont pu cesser d'être exactes. Il y a là le danger de cruelles surprises qui se traduiraient, au début d'une guerre, par le sacrifice inutile de vies humaines.

Ce vœu est, enfin, celui du Gouvernement, qui a admis en 1924, le principe de la reprise de ces périodes, en a demandé, en 1925, une application qui n'a pu être réalisée, faute des crédits nécessaires, qui vient cette année de faire voter une loi portant ouverture de crédits pour la convocation, en 1926, d'un certain nombre d'officiers de réserve, de certaines catégories d'hommes de troupe spécialistes, et l'aménagement de camps d'instruction en vue d'une plus large convocation à réaliser en 1927. C'est beaucoup. »

« UNE FOULE INNOMBRABLE DE BOURGEOIS OFFENSIFS »

« *Ainsi, la guerre a fait la fusion entre les anciens ; les écoles de formation s'efforcent de la réaliser entre les jeunes. Aux écoles de perfectionnement, aux périodes d'instruction de la maintenir et de la rendre entre tous chaque jour plus intime et plus confiante.*

Le théoricien de la Nation armée, von der Goltz, a écrit en 1883 : "En jetant un regard vers l'avenir, on pressent une époque où les millions d'hommes qui constituent les armées modernes auront fini leur rôle. On verra surgir un nouvel Alexandre : à la tête d'une petite troupe de mercenaires bien armée et bien exercée, il refoulera devant lui les masses impuissantes, qui, dans leur effort à s'accroître sans cesse, auront fini par dépasser les limites convenables, auront perdu toute valeur intime, et se seront transformées en une foule innombrable, mais bien pacifique, de bourgeois offensifs."

Nous qui croyons à la nation armée et lui confions à l'heure du danger la défense du sol français, nous ne voulons pas qu'elle soit seulement une façade qui s'effondrerait en face d'une petite armée de mercenaires qui n'est pas loin et qui, d'ailleurs, serait copieusement et rapidement renforcée. »

« *Ces jours derniers, j'ai lu les comptes rendus des travaux de vos Congrès. J'ai vu, en particulier, les vœux que vous avez formulés à Belfort en 1925 et j'ai admiré combien les revendications de vos droits, contrairement à la mode d'aujourd'hui, y tiennent peu de place, et combien, au contraire, vous réclamez les moyens de remplir tous vos devoirs ; vous allez au-devant des obligations qu'ils comportent (…) et c'est le plus bel hommage qui puisse être rendu à vos associations et à l'Union nationale ainsi qu'à l'œuvre qu'elles poursuivent.* » ■

FORMATION : RÉSULTAT DU SONDAGE DE L'UNOR

Les visiteurs du site Internet de l'UNOR étaient interrogés en août dernier à propos de la formation des OR : « *Pensez-vous que la formation continue des réservistes soit adaptée à l'actuel schéma des armées ?* ». Sur un peu plus de 100 réponses, 65% ont répondu Non, 32% Oui et 12% ne se sont pas prononcés. Certes, le nombre de votant n'est pas élevé mais la tendance est en revanche nettement marquée.

TEXTE : LIONEL PÉTILLON

LA RÉSERVE DE DEMAIN

UN PROJET PLEIN D'AMBITION

La réserve de demain et notamment celle de l'armée de terre fait peau neuve. Le modèle baptisé «Ambition Réserves 2020-2030» oriente vers une réserve de masse, territorialisée et plus opérationnelle.

Qu'est-ce que le modèle «Ambition Réserve 2020-2030», du moins pour ce qui concerne l'armée de terre, la plus importante composante de la réserve opérationnelle de nos armées ?
La réponse nous est donnée dans le dossier « Une réserve rénovée » de TIM (n° 321, juillet-août 2021), la revue de l'armée de terre : « *un impératif clair : une rénovation profonde.* » Il s'agit selon l'article de privilégier l'entraînement opérationnel et d'avoir pour objectif d'employer les réservistes « *plus efficacement et selon un large éventail de fonctions* ».

© DR

UN CURSUS « SUR MESURE »

"Ambition Réserve 2020-2030" doit désormais proposer aux réservistes « *un cursus sur mesure et individualisé* » visant « *à faciliter la gestion des 24 000 réservistes ainsi que ceux aspirant à le devenir, grâce à des outils connectés.* » Selon l'Institution, cela doit permettre « *générer de la masse* » et « *être plus opérationnelle.* »
L'on pourra s'interroger sur les difficultés de cohabitation – voire l'inadéquation – entre la création d'une réserve de masse et des

LES VISIONS DU GDA THIERRY BURKHARD

« *La réserve opérationnelle a vocation à prendre une place croissante dans le contrat opérationnel des armées. Au-delà de la fonction protection, elle doit contribuer à la prise en compte des enjeux de résilience et de volume de forces. Elle constitue également une ressource pour pourvoir aux besoins d'expertise dans des domaines spécialisés, où les ressources humaines sont rares.* »

[Vision stratégique du CEMA - octobre 2021]

« *Une ambition opérationnelle pour la réserve qui nécessite une rénovation profonde : une masse de manœuvre plus nombreuse, plus autonome, mieux territorialisée ; une offre d'engagement mieux adaptée à la variété des modes de vie (urbains/ruraux, étudiants/vie active, mobilité géographique) ; une ambition haute : être apte à couvrir si nécessaire le contrat opérationnel «territoire national» et à s'engager à terme au-delà de la fonction protection.* »

[Vision stratégique du CEMAT - avril 2020]

« *Outre un fonctionnement modernisé, des travaux sont en cours pour déterminer le rôle que pourrait tenir la réserve dans un conflit de haute intensité.* »

[« La vision stratégique de l'armée de terre » - Les Cahiers de la RDN n° 833, oct. 2020]

© DR

Affiche de recrutement des réservistes pour l'armée de terre.

cursus individualisés, à quoi l'article de TIM répond par un élément de langage approprié : « *amener la réserve à maturité pour un emploi opérationnel plus marqué* » !

À la fin des années 1980, la professionnalisation de l'armée française mettait un terme à l'armée de masse au profit d'une armée certes plus réduite mais désormais uniquement professionnelle. Celle-ci devrait donc à l'orée des années 2030 être renforcée par une réserve opérationnelle de masse. En prévision d'une guerre classique de terrain à venir sur notre territoire ?

« *L'hypothèse d'un engagement majeur est redevenue possible*, répond le GDI Patrick Poitou, COM-TN et délégué aux réserves de l'armée de Terre dans *TIM* n° 331 (Juillet/Août 2022). *Elle appelle donc un changement d'appréciation dans la place accordée aux réservistes dans notre société : reconnaissance de son rôle clé dans la protection et la résilience du territoire national, légitimation de son investissement dans les dispositifs dédiés à la jeunesse, valorisation et attractivité de son engagement citoyen, consolidation – y compris par voie légale – de sa disponibilité au service de la France, attribution de ressource budgétaire dédiée.* »

> *« Je vous demande de faire davantage, en donnant à nos réserves une nouvelle ambition, en doublant le volume des réserves opérationnelles des armées, et en investissant plus et mieux le grand projet de Service National Universel. »*
>
> [Emmanuel Macron - 13 juillet 2022]

DU SOLDAT SUR LE TERRAIN AU SPÉCIALISTE DE HAUT NIVEAU

Dans l'interview qu'elle donne dans le n° 3 d'*Esprit Défense* (printemps 2022), le GDI Véronique Batut, SG de la Garde nationale et du Conseil supérieur de la réserve militaire (jusqu'à l'été 2022) dévoilent les compétences recherchées par les armées, directions et services pour ce qui concerne les futurs réservistes opérationnels.

« *Elles évoluent selon les types de menaces et l'extension des champs de conflictualité, indique le général Batut. Les compétences dans les domaines informatique et cyber sont actuellement très demandées. Mais la crise sanitaire a également remis en lumière les besoins en médecins, urgentistes, infirmiers, anesthésistes notamment, pour lesquels un recrutement rapide a été mis en place. L'enjeu des compétences est important, du soldat sur le terrain au spécialiste de haut niveau.* »

UNE NOUVELLE POLITIQUE RH

Toujours selon l'article de *TIM*, le modèle "Ambition Réserve 2020-2030" vise aussi « *à simplifier et stabiliser le fonctionnement de la réserve ainsi qu'à fidéliser les effectifs.* » Car en effet, si les effectifs de l'AdT ont nettement augmenté depuis 2015 (15 000 réservistes contre 24 000 en 2021), l'attrition reste préoccupante : « *Chaque année, 5 000 citoyens intègrent la réserve. Il y a presque autant de départs, même si 10% de ces réservistes s'engagent dans l'active.* »

Les axes d'effort porteront donc non seulement « *sur l'identification des besoins de l'armée* » mais également sur « *le recrutement, la gestion et l'emploi opérationnel des réserves.* » Le but est de pouvoir à l'avenir « *offrir des emplois permettant de concilier vie civile et militaire* », précise l'article.

Autre mesure importante : « *simplifier et numériser le fonctionnement des réserves (recrutement, administration du personnel et planification d'activités)* » en s'appuyant sur le système d'information "réserviste opérationnel connecté" (ROC) couplé à l'interface METIIS (maîtrise de l'emploi et des talents des réservistes). Enfin, la formation des réservistes n'est pas absente du projet.

Celle des sous-officiers sera désormais conduite par les brigades interarmes et non plus par l'École nationale des sous-officiers d'active.

© MINARM

Le GDA Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées, a exposé dès 2020, lorsqu'il était CEMAT, son ambition pour une réserve Terre plus opérationnelle.

PROPOS EN PROVENANCE DU TERRAIN

« *Le confinement du printemps* [Ndlr : 2021] *et le gel des activités de la réserve jusqu'à la période estivale ont laissé nombre de réservistes dubitatifs voire interloqués sur le rôle qu'ils pouvaient jouer lors d'une crise sur le territoire national alors que la plupart était disponible.*
Un certain nombre ont quitté la réserve face à leur non emploi en situation de crise majeure (pandémie) sur le sol métropolitain ou ultramarin. ».

[Rapport sur le moral de la RO de l'AdT pour l'année 2021]

« *J'ai récemment fait renouveler ma carte Cims. Il n'y a eu que des bugs et il a fallu plus de 2 mois pour l'obtenir. Mon POC au point ATLAS m'a dit que c'était tout le temps la même chose lorsqu'il s'agissait d'une carte pour un réserviste.* »

[Lieutenant (R) Paul]

« *Lorsque j'ai décidé de rejoindre la réserve opérationnelle après les attentats de 2015, je suis allé me renseigner au CIRFA. Ils m'ont orienté vers un régiment d'infanterie. Je suis actuellement caporal mais je ne souhaite pas continuer. Je regrette en effet que personne au CIRFA ni au régiment ne m'ait indiqué qu'avec un Master II je pouvais m'orienter vers une formation d'officier de réserve que je n'ai plus le temps de suivre désormais. Je sais aujourd'hui qu'ils avaient pour objectif de faire du volume au niveau des militaires du rang dans ma compagnie.* »

[Caporal (R) Sylvain]

« *Pour raisons professionnelles, j'ai dû m'expatrier dans un pays européen voici cinq ans. Lorsque j'ai sollicité mon bureau réserve afin de savoir comment je pourrai continuer à servir, il m'a été répondu que ce n'était plus possible. Je me suis alors tourné vers la DRHAT qui m'a dit ne rien pouvoir faire pour moi !*
J'ai donc à contre cœur mis fin à ma carrière de réserviste après plus de 15 années dans la réserve opérationnelle dont six mois en OPEX. »

[Capitaine (R) Stéphane]

LE MAILLAGE TERRITORIAL

L'objectif pour 2030 est de disposer d'unités de réserve « *plus autonomes et mieux réparties sur le territoire [devant] être aptes à remplir le contrat opérationnel "Territoire national" et à être engagées à terme pour des missions de haute intensité* », expliquait le GDI Stephen Coural, alors COM-TN et délégué aux réserves de l'armée de terre lors de la publication de l'article de *TIM* en 2021.

Pour répondre à cette attente, le maillage territorial dans les déserts militaires va donc être renforcé grâce aux détachements de liaison et d'appui à l'engagement (DLAE). Déployés depuis juin 2019, ils « *sont positionnés dans des départements où l'armée de terre est peu ou pas présente et ont pour mission de renforcer la capacité d'action de la réserve sur le territoire national.* »

Actuellement au nombre de treize, il en est prévu 41 à terme. Enfin, une expérimentation est actuellement menée ; elle consiste à transformer les unités d'intervention de réserve en escadrons de reconnaissance. ■

En savoir + unor-reserves.fr

TEXTE : LIONEL PÉTILLON

LA RÉSERVE D'AUJOURD'HUI

LE MORAL DANS LES RANGERS ?

En mai dernier, le GDI Patrick Poitou, COM-TN et délégué aux réserves de l'armée de terre a remis au CEMA le rapport sur le moral de la réserve opérationnelle de l'armée de terre pour l'année 2021.

Ce rapport synthétise les avis des réservistes consultés lors de tables rondes organisées dans les formations administratives. Selon le courrier du délégué aux réserves de l'armée de terre, le général de division Patrick Poitou, « *de nombreux réservistes* [Ndlr : aucun chiffre n'est donné à ce stade] *ont été consultés, participant ainsi indirectement à la rédaction des rapports dans lesquels figurent les commentaires relatifs à la perception du moral et les facteurs explicatifs de sa stabilisation.* »

Dans les faits, il est mentionné que ce sont 130 officiers en situation de responsabilité (2 officiers généraux, 14 chefs d'état-major, 43 chefs de corps, 1 commandant de centre, 1 officier supérieur adjoint, 2 conseillers réserve, 49 officiers adjoint réserve ainsi que 18 commandants d'unité élémentaire de réserve) qui ont participé à l'évaluation du moral du personnel de réserve servant dans leurs unités en 2021.

Selon leur conclusion, le moral de la réserve Terre mesuré à 4,88/6, « *se maintient à un niveau satisfaisant* », indique le général Poitou.

LES SOURCES D'INSATISFACTION

Selon ce rapport, « *les facteurs avancés par les réservistes comme affectant leur moral sont sensiblement les mêmes qu'en 2020.* » Pour eux, « *la principale cause d'insatisfaction mentionnée est, cette année encore, la rémunération, en particulier le délai de paiement de la solde (coupure estivale, clôture des soldes avancées en fin d'année, etc.). Les autres sources d'insatisfaction concernent le soutien et la gestion.*

L'inadéquation entre l'ambition affichée et les ressources budgétaires dédiées est souvent mise en avant. » Enfin, l'équipement – y compris le paquetage –, l'infrastructure et l'administration sont cités.

En effet, parmi les griefs majeurs, les réservistes opérationnels de l'AdT pointent une administration « *jugée trop pesante – en particulier le délai de paiement de la solde jugé excessif – et leur gestion, parfois considérée comme insuffisamment souple (parcours, limites d'âge, statut vis-à-vis de l'employeur, etc.).* »

Enfin, au nombre des sources d'insatisfaction, les difficultés rencontrées par les réservistes pour être mis à disposition par leurs employeurs sont également nettement évoquées dans ce rapport.

« *La possibilité de se libérer de son activité professionnelle reste problématique pour une grande partie des réservistes, est-il ainsi écrit. Le système actuel de convention Armées/Entreprises piloté par la Garde nationale, efficace dans le cas des grandes entreprises, est jugé inadapté pour les autres sociétés (très petites, petites et moyennes entreprises). Un système plus englobant est attendu.* » Notre revue *Armée & Défense* attire l'attention sur ce point depuis plusieurs années.

« *Ainsi,* poursuit le rapport, *bon nombre de réservistes ne parvient pas à obtenir la disponibilité qu'ils souhaiteraient afin de pouvoir participer davantage aux acti-*

LES CHIFFRES DE LA RÉSERVE TERRE

La réserve opérationnelle de l'armée de terre (RO1) est la première composante réserve du ministère des Armées avec un effectif de 25 700 hommes en 2021 dont 15 700 sont affectés en UER et 10 000 en compléments individuels dans tous les états-majors Terre et interarmées, et dans les organismes de soutien.

La réserve Terre est ancrée territorialement avec 105 unités élémentaires de réserve (UER) réparties sur tout le territoire national, douze états-majors tactiques de réserve et, à terme 41 détachements de liaison d'aide à l'engagement (DLAE) et onze unités de réserve affiliées (UER).

Selon le ministère, 2 700 réservistes (RO1) sont employés chaque jour dont 500 d'entre eux pour des missions de sécurité (*Sentinelle,* protection d'emprises militaires, *Hephaïstos,* missions d'aide à la population…).

ÉVALUATION MORALE DES RÉSERVISTES	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	4,75/6	4,85/6	4,95/6	5,07/6	4,86/6	4,86/6	4,90/6	4,88/6

© COM-TN

vités ; certains demeurent des réservistes "clandestins" vis-à-vis de leurs employeurs civils, ils prennent sur leurs congés pour effectuer des activités, sans en informer leurs employeurs. »

LES SOURCES DE SATISFACTION

Les sources de satisfaction « *sont bien plus prégnantes* », écrit le général Poitou. « *Ainsi en est-il du taux d'emploi élevé, de la plus forte exigence opérationnelle, de l'intérêt des activités proposées et de la finalité de celles-ci, étayant le sens de leur engagement de volontaire.*

L'intégration croissante à l'active, le sentiment grandissant d'utilité, ainsi que la fierté d'appartenir à des unités de l'armée de Terre et de servir la France sont également cités comme de véritables ressorts de motivation. »

L'emploi et les activités sont donc sources de satisfaction, fort heureusement aurait-on tendance à ajouter. C'est au moins cela !

« *La réalisation de missions opérationnelles a un effet très positif sur le moral des réservistes,* peut-on lire dans le courrier du général Poitou. *Ce niveau d'engagement assez élevé permet de monter en compétence* », fait-on remarquer à juste titre.

C'est donc la raison pour laquelle les réservistes souhaitent « *être davantage employés en mission et apprécient d'être sollicités pour l'opération* Sentinelle. »

On ne sera donc pas étonné de lire que « *la possibilité de partir en OPEX ou en MCD est aussi appréciée et participe au renforcement de l'intégration et de la reconnaissance des réservistes au sein de l'armée de Terre.* »

Espérons que cet aspect très opérationnel, lui aussi soulevé depuis longtemps par notre revue, fera l'objet de réelle prise en compte, et pas seulement au profit de la RO2 ou des réservistes issus de l'active et rejoignant la réserve à la retraite. Enfin, « *la mise en place d'une politique RH des réservistes (cursus, chancellerie…) est appréciée, et plus particulièrement par les réservistes ab initio et les sous-officiers subalternes.* »

DES DÉFIS POUR L'AVENIR

Loin d'ignorer les freins aux motifs de satisfaction – et c'est tout à son honneur – le rapport sur le moral de la réserve opérationnelle de l'AdT expriment dans sa conclusion que les raisons d'insatisfaction « *touchent au cœur des défis qui restent ceux de l'armée de terre s'agissant de sa réserve opérationnelle et, en premier lieu, la simplification et l'amélioration du recrutement, de l'administration et de la gestion des réservistes.* »

Les réflexions et bilans de ce rapport doivent même être considérés comme « *priorité du premier temps du plan réserve 2020-2030* ». D'autant plus comme le souligne enfin le rapport, que l'armée de terre « *devra probablement augmenter drastiquement l'effectif de sa réserve opérationnelle, concurrencée en cela par la gendarmerie et la police nationale* » ! ■

CONTRAINTE BUDGÉTAIRE ET DE PYRAMIDAGE

En janvier 2021, le GDI Walter Lalubin, délégué interarmées aux réserves, diffusait une « *Directive de gestion pour 2021 de la ressource T2 dédiée à la réserve opérationnelle des organismes interarmées* ». Bien avant cette date, sa prescription était déjà en pratique au sein de l'Institution comme le soulignent notamment certains officiers ayant suivi le cours des ORSEM.

« *Le pilotage de l'activité des réservistes repose sur la ressource globale allouée. Le nombre de réservistes et le coût moyen par grade sont autant de variables qui permettent à un organisme d'augmenter le nombre de jours d'activité,* écrivait le GDI Lalubin.

Exemple : l'emploi d'un lieutenant-colonel (T) à 177 €/jour pendant 30 jours peut être utilement remplacé par l'emploi d'un capitaine (T) à 137 €/jour pendant 39 jours pour un coût total quasi équivalent. »

Les capitaines se réjouiront sans aucun doute de cette prescription. Quant aux lieutenants-colonels, ils apprécieront que leur engagement de plus de 20 années sous ESR soit réduit à celui de variable.

© DR

TEXTE : LIEUTENANT-COLONEL (R) THIERRY DARNEY - RESPONSABLE DES ACTIVITÉS "MARCHES" À L'UNOR

ENDURANCE

NIMÈGUE, EN AVANT, MARCHE...

La 104e édition de la Marche des 4 Jours de Nimègue a rassemblé cette année 38 455 participants dont 240 militaires français d'active et de réserve sous l'égide de l'UNOR. Une belle occasion pour marquer le centenaire de notre Union.

La Marche des 4 Jours (*Vierdaagse* en néerlandais) est une manifestation entrée dans la légende des marcheurs, connue dans les armées et pourtant, chaque édition connaît son lot de particularités.

Les constantes, ce sont les dates : le troisième mardi de juillet et les formidables moments d'échange et de camaraderie. Mais cette année, la première journée a été neutralisée pour cause de canicule. Après deux ans d'annulation pour cause de COVID, l'inquiétude gagnait avant le bon départ.

Mais une fois sur les rails, tout est rentré dans l'ordre, avec la journée type :

- line-up et départ entre 3h30 et 5h00 (comptez le lever deux heures avant) ;
- sortie du camp en blocs d'équipes avec salut de l'officier de délégation ;
- sept à dix heures de marche avec des pauses (très) attendues afin de souffler à 10 km et profiter quelques instants du ravitaillement matériel mais surtout psychologique ;
- et durant tout le trajet, une foule qui porte les marcheurs, leur offre friandises, boissons, glaces, sourires, *free hugs* et toutes sortes d'animations plus folles et originales les unes que les autres ;
- la rentrée au camp avant 17h00 avec le « final » à la tente à bière... pour l'ambiance et l'accueil des pairs ;
- douche bienvenue avant d'aller se restaurer à 18h00, réunion des chefs d'équipe puis prise de consignes.
- petit détour à la tente à bière à nouveau, et les échanges multiculturels, avant une petite nuit de récupération.

100 ANS D'ENGAGEMENT DE L'UNOR

Des officiers de complément aux officiers de réserve, puis la Garde nationale et l'ensemble des forces de réserve, les valeurs n'ont pas changé. Volontaires, engagés, « au service », les trois personnels du staff ont rempli la mission :

- coordonner l'activité tout au long de l'année en lien avec l'EMA et notre attaché de défense aux Pays-Bas, le tout

240 FRANÇAIS EN 17 ÉQUIPES

Cette édition a vu partir 38 455 marcheurs pour 42 174 inscrits, 3 720 n'ont pas pu regagner l'arrivée, ce qui est peu au regard des autres années. En effet, la première journée compte habituellement le plus d'abandons, plus que la seconde journée. Cette année, 240 militaires français étaient inscrits, répartis en 17 équipes (une équipe a dû renoncer) : 221 ont pu venir et prendre le départ, dont 37 féminines et 25 réservistes : 12 ont abandonné.

La répartition par armées, services et directions était la suivante : 88 (AdT), 20 (MN), 30 (AAE), 20 (gendarmerie), 29 (SSA), 1 (SEO), 1 (DGA) 15 (SID) 26 (SCA).

Signalons enfin quelques équipes particulières : les écoles du SSA, l'ESM St-Cyr et l'École des commissaires aspirants, Air force 1 (composée en majorité de l'EDSA* de la BA 113), le PAN Charles-de-Gaulle, BSPP, DIRISI, GSBdD Île-deFrance, 8e RT, SID, SIMMT, RHC-ALAT.

* EDSA : escadron de défense sol-air.

© DR

Les logisticiens de la BSPP ont organisé deux à trois points de ravitaillement journaliers.

dans le cadre des mesures COVID-19 ;
- participer au devoir de mémoire auprès des autorités locales civiles et militaires lors des cérémonies militaires dont celle à Groesbeek[1] et Ysselstein (cimetière allemand) ; lors de la cérémonie d'ouverture des *4Daagse* ou de la cérémonie *Sunset* des vétérans sur le pont de Nimègue ;
- assurer la représentation française lors des échanges avec les visiteurs de haut rang, au camp, dont deux généraux de premier rang, l'un américain en poste à l'OTAN, l'autre suisse (armée de l'air) ;

De leur côté, les sept chefs d'équipe « réservistes » ont assuré leur rôle de leader (poisson pilote ou « sachant » mais aussi partie administrative de l'inscription) pour les personnels d'active sans équipe complète, permettant ainsi aux marcheurs de se concentrer sur leur épreuve en profitant de l'instant.

Une équipe a été particulièrement honorée d'accueillir des personnels blessés, soutenus par Terre Fraternité, la CABAT et le SGDSN. L'équipe du bienveillant CBA (R) Alexis a ainsi pu participer à une étape de leur programme de reconstruction par le sport.

Faire Nimègue reste un défi mais demande une préparation. Cette épreuve a déjà été réalisée par plusieurs blessés, polytraumatisés, y compris en fauteuil roulant. Certains ont continué avec les Invictus games.

© DR

Aussi bien pratique que moral, le soutien de l'Économat des armées a été apprécié de tous les marcheurs.

LE *STAFF* DES RAVITAILLEURS

Pour nous aider à bien mener notre mission, nous avons bénéficié du soutien exceptionnel de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) et de l'Économat des armées (EdA). Aussi bien pratique que moral, ce soutien a été ap-

L'ÉCONOMAT DES ARMÉES

Dédié au soutien des forces et des organismes relevant du ministère des Armées, l'Économat des armées (EdA) est un établissement public à caractère commercial (EPIC). Il s'appuie sur 500 collaborateurs aux savoir-faire multiples.

L'EdA exerce ses activités dans des conditions très variées sur le territoire national, en outre-mer et à l'étranger. Son client principal est le ministère des Armées. Il peut aussi accompagner d'autres administrations françaises ou bien encore l'Organisation des Nations-unies (ONU), l'Union européenne (UE), l'Union africaine (UA) et l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN).

L'EdA est complémentaire des services de soutien du ministère des Armées et intervient sur décision de l'état-major des armées qui en exerce la tutelle au nom du ministre.

Ses cœurs de métier sont les approvisionnements en denrées alimentaires, la restauration collective et la gestion de camps en opérations. L'EdA joue un rôle d'interface entre le monde des armées et le secteur privé.

Source : EdA

[1] Cimetière canadien et britannique et musée rassemblant les noms des Français des 2e et 3e SAS morts lors de la libération des Pays-Bas.

© DR

La délégation française.

« Le métier militaire et la pratique du sport se retrouvent de longue date dans les mêmes valeurs : le courage moral et physique, l'esprit de discipline dans l'entraînement et la préparation, le goût de l'effort et du dépassement de soi, le respect de l'adversaire, le sens de l'honneur, la fierté d'appartenir à une équipe, la défense de nos couleurs. »

[Michèle Alliot-Marie, ministre de la Défense, 20 janvier 2006].

précié de tous. Six logisticiens de la BSPP et deux aviateurs d'unités d'Île-de-France, ont organisé de main de maître les deux à trois points de ravitaillement journaliers. Sur le modèle de ravitaillement suisse (léger, efficace et manœuvrant), nos logisticiens ont découvert rapidement leur environnement. Ni la chaleur, ni la pluie ne les ont ralentis. Très professionnels, ils ont su mettre en œuvre de façon efficiente les ressources mises à disposition par l'EdA : sept palettes de compléments alimentaires, une visibilité hors pair des stands France. Pendant les arrêts, ils ont rendu le sourire aux marcheurs qui ont continué de plus belle vers l'arrivée.

Sans le soutien de l'EMO santé (état-major opérationnel) auquel nous nous étions habitués – mais que l'on comprend au regard de l'engagement COVID – les deux équipes du Service de santé des armées (SSA) et leurs personnels ont été un très bon relais sur place pour la gestion des cas médicaux les plus sensibles et la menace COVID. Un marcheur a dû rester isolé durant tout le séjour.

Enfin, grâce à deux officiers d'active très impliqués à nos côtés, un plan transport a pu être mis en place au profit du collectif et ainsi rationaliser l'emploi des véhicules pour une maîtrise du risque routier optimale.

Cerise sur le gâteau, Tégo nous a rejoint avec une équipe communication. De beaux moments d'échanges ont pu avoir lieu via les réseaux sociaux, avec un décalé de 24 heures. Différents sujets ont été mis en avant au travers d'équipes ou de marcheurs et ont offert à la délégation France une visibilité instantanée, ainsi qu'à nos blessés, certaines féminines et leurs belles équipes ■

CALENDRIER MARCHE DE NIMÈGUE 2023

- Prix prévisible 460 euros.
- Pré-inscriptions 10 décembre 2022 : 120 euros d'arrhes non remboursables
- Solde pour le 15 mars 2023.
- Inscriptions finales auprès du camp (logistique) le 25 mars 2023.
- Priorités : écoles, unités constituées, féminines, unités contribuant à l'organisation, en équipement ou personnel soutien.
- Répartition approximative des places selon les armées et services.
- Remplacement possible si volontaires jusqu'au 15 juin.
- Renseignements et inscriptions : marches-unor@laposte.net

LE MOT DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT

PAR LE COLONEL (R) PHILIPPE MONTALBOT
PREMIER VICE-PRÉSIDENT ET PRÉSIDENT NATIONAL DES ORGANISATIONS TERRITORIALES INTERARMÉES

Les propos exprimés dans cet article ne représentent que et uniquement l'opinion de leur auteur. Ils n'engagent en rien la revue *Armée & Défense* et l'UNOR et ne sauraient être considérés comme constituant une prise de position officielle de leur part.

BIEN CHERS CAMARADES,

Quel bonheur de pouvoir se retrouver, grâce à notre tour de France du centenaire de notre Union, de sillonner à nouveau notre merveilleux pays, sans entrave, même s'il semble encore un peu anesthésié et, bien que les vacances soient finies, n'ayant plus trop semble-t-il le goût du travail, de l'effort, même collectif… Relativisme suite à une peur ?

De fait, l'espèce humaine tourne la page de la pandémie qui a fait se replier sur eux-mêmes les États comme les individus. En relais, c'est au même moment qu'est servie une nouvelle peur : la mise en évidence de l'épuisement de la planète à cause des travers humains, la pénurie de biens de consommation, et surtout d'énergie.

Ce serait la fin de l'époque de la consommation «technologique» où tout était accessible facilement et en abondance. La provocation est trop forte…

Dans le même temps, le mois dernier, la civilisation occidentale – l'Europe en particulier – a fermé un grand chapitre d'Histoire envoyant le XXe siècle dans le passé, témoins du départ de celle que nous connaissons depuis toujours et qu'intimement nous appelions «la Reine».

Sa Majesté la Reine Elisabeth II d'Angleterre était à elle seule une institution, devenue atemporelle, le lien incarné du savoir être exemplaire qui traversa les époques. Héritière de l'époque où l'alliance de nations se faisait aussi par les mariages, à celle dite progressiste qui fracture, sape l'unité des peuples, déconstruit.

Elle a porté si haut l'originalité britannique, à la foi visible, discrète, équanime, agile et pleine d'humour, qu'elle provoque l'admiration des peuples, dont celle du français régicide.

Sa vie durant, elle a mis les mains dans le cambouis. Physiquement dans le moteur de son camion pendant la guerre, et moralement dans ses entretiens hebdomadaires avec le Premier ministre pour la prospérité morale du pays. Le devoir, le courage, l'action, le travail et le savoir être l'ont animée, cela invite à la reconnaissance et au respect.

Mais cette même Europe assiste à la guerre fratricide qui a dégénéré en Ukraine et qui prévient d'une autre fin ; les derniers mauvais soubresauts issus du XXe siècle ? Espérons… La contemporanéité de ces évènements fait naturellement rejaillir à nos yeux et dans nos consciences les notions de valeur et de vertu.

© Chappey/UNOR

En effet « la page tournée » rappelle, qu'au nom d'une pandémie, il fut permit de nombreuses transgressions dont celles de nos valeurs devenues difficiles à défendre. La conséquence est une soumission des masses aux "communications" et le bafouage des vertus qui devraient baliser la conduite.

La vertu politique, Montesquieu en apporte une définition : « *l'amour des lois et de la patrie qui nécessite de préférer l'intérêt public au sien propre.* » Il explique : « *Lorsque cette vertu cesse, l'ambition entre dans les cœurs qui peuvent la recevoir, et l'avarice entre dans tous. La République est une dépouille ; et sa force n'est plus que le pouvoir de quelques citoyens et la licence de tous.* »[1]

De fait aussi, « le chapitre fermé » chez nos amis Anglais remue un peu au fond de son cœur chaque Français qui les envie de ce qu'il a sacrifié il y a plus de deux siècles lors d'une éclipse morale dominée par des dogmes.

Évidemment, le vaste champ de la dignité humaine, du sens intransigeant de l'État, de l'honneur, de la gloire, fondé sur un socle civilisationnel ralliant les philosophes du Parthénon, à ceux des Lumières et la majesté, est un Eden immarcescible auquel ne peut pas même se comparer une bien-pensance, qui se veut élite, mais n'est malheureusement que marécage superficiel, humainement dégradant, acculturant, et qui ne sera jamais qu'à la hauteur des miasmes qu'elle génère et qui l'asphyxient.

Il suffit pour s'en convaincre d'observer l'audience, les attroupements et le succès médiatique ici provoqués chaque fois que l'on évoque la couronne britannique ! Seule la posture de jalousie souvent déplacée de certains, habillée de "bons sentiments" dogmatiques tente vainement de la griffer.

De quoi suggérer la mise en place d'une « prière » très laïque répétant chaque jour les valeurs de nos frontons à défendre accompagnées des vertus cardinales et intellectuelles ! Où sont les hussards noirs préparant à la der des ders ?

Enfin, le conflit entre Russes et Ukrainiens met en évidence la motivation de l'homme combattant. Le Président Zelensky a certes la culture, la connaissance des potentiels, des modes de fonctionnement, des moyens de propagande des deux parties pour bien construire son action et ses décisions ; mais il révèle à l'instar de Napoléon des qualités de caractère, de volonté et pour le moins d'audace. Michel Goya écrit que face au risque, le guerrier « *ne part se battre sans des valeurs à défendre et des vertus à honorer.* » L'ancien chef d'état-major des armées François Lecointre précise : « *les armées françaises combattent pour des valeurs, elles combattent pour des vertus* » C'est notre honneur à tous.

Mes chers camarades il y a dans le cœur et en l'esprit de nous tous les ressources, les qualités pour exercer les unes, pour mettre en valeur les autres. Notre centenaire est bien l'occasion de se fortifier dans l'action ; en sachant toujours mieux appréhender notre environnement pour le mettre au service de notre engagement.

Cet environnement institutionnel sans cesse changeant, instable, peu accueillant parfois, que l'on doit dompter inlassablement en usant de clémence et qu'ici et là nos associations mobilisent par leur action, émerveille par la qualité des interventions. Venons tous le 17 novembre prochain définir les interventions qui permettrons de mieux partager avec lui cette valeur d'engagement qui nous animent.

En décrivant le réel, tel qu'il est – la simple vérité des faits – on suscite à ceux qui savent l'entendre la capacité à se mobiliser et à agir, avec des solutions, et à s'engager d'une façon ou d'une autre pour la France ! ■

[1] « *Esprit des Lois, III, 3* ».

TEXTE : PAR LE COLONEL (R) BRUNO CAMENEN - PRÉSIDENT DE L'UNOR BRETAGNE

CENTENAIRE DE L'UNOR

COMMÉMORATION À SAINT-CYR-COËTQUIDAN

Le 11 mai 2022 a eu lieu la commémoration du centenaire de l'UNOR dans le cadre prestigieux de l'Académie militaire de Saint-Cyr–Coëtquidan.

Une cinquantaine de participants se sont retrouvés à 9h30 au cercle de Lattre pour un café d'accueil puis à l'amphithéâtre Foch pour les exposés de la matinée.

Deux officiers de l'Académie nous ont présenté le cursus de formation des différentes écoles d'officiers, d'active, sous contrat ou de réserve. Les trois écoles de l'Académie nous ont été détaillées dans leur fonctionnement : ESM de Saint-Cyr, EMIA et EMAC (École militaire des aspirants de Coëtquidan), cette dernière étant l'ex-4e bataillon formant les officiers sous contrat et de réserve.

Cette présentation a été l'occasion d'actualiser nos connaissances sur le sujet et d'un débat enrichissant.

ADHÉSION GRATUITE POUR LES NOUVEAUX OR ?

Nous avons déjeuné le midi au cercle de Lattre en salle Napoléon, puis nous nous sommes retrouvés en amphi pour discuter cette fois des problèmes de recrutement dans les AOR. En effet, nous avons été sollicités par l'EMAC pour venir présenter l'UNOR aux futurs officiers de réserve au cours de leur formation.

Le lieutenant-colonel (R) Fonteneau, président de l'AOR de Vannes, nous a présenté un projet tendant à profiter de ces interventions à l'EMAC pour inscrire gratuitement et automatiquement (1 ou 2 ans) les officier de réserve à l'UNOR à leur sortie de l'école. La discussion qui s'en est suivie évoque, en marge des problèmes de recrutement, celui du contenu des propositions faites aux recrutés. Plusieurs propositions sont à l'étude.

Après un entretien avec le général de Courrèges, commandant l'Académie, les participants se sont retrouvés au Musée de l'Officier où le président de l'UNOR, le lieutenant-colonel (R) Ribatto, après lecture de l'ordre du jour n° 13 du général Burkhard (CEMA), a déposé une gerbe au monument aux Morts. La commémoration du centenaire de l'UNOR s'est terminée par une visite des collections du musée. ■

© DR

Après le dépôt d'une gerbe au monument aux Morts.

© DR

Entourant le président Ribatto, les membres du bureau de l'UNOR.

© DR

À la tribune, le LCL (R) Fonteneau, président de l'AOR de Vannes.

TEXTE : LIEUTENANT-COLONEL NOËL MILLAIRE - PRÉSIDENT DE L'UORRM

ARMÉE-NATION

RALLYE DES LYCÉENS

La 19e édition du Rallye des lycéens a une nouvelle fois rencontré un vif succès. Cette épreuve est devenue un incontournable du lien Armée-Nation en Haut-Rhin.

Samedi 21 mai à 7h00 : 220 lycéens de classes de première, issus de douze lycées du sud Haut-Rhin, ont rendez-vous au centre d'accueil et de rencontre internationales A. Wallach de la Ville de Mulhouse. À l'invitation de l'Union des officiers de réserve de la région de Mulhouse (UORRM), ils viennent participer au 19e Rallye des lycéens.

CONSTITUTION DE ONZE GROUPES DE DIX BINÔMES

Après le contrôle des inscriptions, chaque participant a reçu un treillis à la chaîne d'habillement mise en œuvre par l'organisation. Un sac de combat garni de deux repas froids était quant à lui offert à chaque binôme par le groupement de soutien de la base de défense (GSBdD) de Strasbourg-Haguenau-Colmar.

Onze groupes de dix binômes ont été constitués, emmenés par onze chefs de groupe réservistes issus du 152e RI (le 15.2), du bataillon de commandement et de soutien (BCS) de la brigade franco-allemande (BFA), du Régiment de marche du Tchad (RMT), régiment qui accueille le rallye cette année.

© UORRM

Le cockpit de Mirage séduit toujours autant les garçons que les filles.

© UORRM

La présentation du véhicule VBCI aux lycéens par le 152e RI.

Étaient mobilisés pour cette journée : 22 militaires d'active, 29 réservistes opérationnels, trois réservistes citoyens, 22 membres honoraires, cinq d'autres associations ainsi que six civils.

LES ATELIERS DÉCOUVERTE

Le GSBdD avait mis à disposition quatre autocars afin de transporter tout ce beau monde au quartier Dio à Meyenheim où

© UORRM

Au simulateur d'armes légères d'infanterie (Sittal) encadré par le RMT.

les attendaient les onze ateliers constituant le rallye :

- parcours d'obstacles mis en place par la cellule sport du RMT et une info par la cellule réserve du régiment,
- présentation de l'armement du groupe de combat d'infanterie par le RMT,
- parcours avec intensificateur de lumière préparé par le RMT assisté par l'UORRM,
- tir au simulateur d'armes légères d'infanterie (Sittal) encadré par le RMT assisté par l'UORRM,
- présentation de la marine nationale avec le concours des réservistes de la marine, de la préparation militaire marine (PMM) de Belfort et le Centre d'information et de recrutement des forces armées (Cirfa) marine,
- course d'orientation préparée par la cellule sport du BCS
- présentation du véhicule VBCI par le 152e RI et sa cellule d'information réserve
- présentation des matériels de la gendarmerie d'un Psig* « sabre » par le Psig de Cernay ainsi que les carrières gendarmerie par le CIR de Strasbourg,
- information sur la réserve par l'UORRM,
- cockpit de Mirage de l'armée de l'air et de l'espace, présenté par les officiers et sous-officiers de réserve de l'ANORAAE et de l'ANSORAAE,
- une présentation moto et VT4 par le peloton de circulation du BCS composé de militaire d'active et de réserve.

EN PRÉSENCE DES AUTORITÉS

Après une journée bien remplie, tout le monde s'est retrouvé au centre Wallach pour la cérémonie des récompenses et un moment de convivialité offert par la ville de Mulhouse

Nous ont fait l'honneur de leur présence : le sénateur du Haut-Rhin Ludovic Haye ; le député Olivier Becht, membre de la commission de la défense nationale ; M. Quin adjoint au maire de Ville de Mulhouse, représentant Mme Lutz ; le capitaine Viale, représentant le chef de corps du RMT ; le capitaine Dantzer, représentant le commandant du groupement de gendarmerie du Haut-Rhin.

Sur le terrain au cours de la journée, on remarquait la présence du LCL Busutil, DMD adjoint représentant le colonel Pratt chef de coprs du 15.2, le LTN Alexandre représentant le commandant de la Cie de gendarmerie de Soultz-Guebwiller, et le LCL Angot commandant en second du BCS.

Nous adressons nos remerciements aux lycéens participants, à tous les acteurs et organisateurs, à la Ville de Mulhouse et aux formations militaires qui nous ont soutenus, en particulier le RMT, régiment d'accueil, ainsi qu'aux généreux donateurs de récompenses notamment l'ANORAAE qui ont remis deux baptêmes de l'air, et l'Office national des anciens combattants de Colmar pour les coupes offertes.

Les résultats du 19e Rallye des lycéens peuvent être consultés sur notre site Internet : https://uorrm.fr ■

© UORRM

Les lycéens ont fait preuve de dynamisme au parcours d'obstacles.

* Psig : peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie.

PROPOS RECUEILLIS PAR **LE CHEF DE BATAILLON (R) CHRISTOPHE SOULARD**

RENCONTRE AVEC UN HISTORIEN MILITAIRE

« RENDRE LEUR PLACE AUX OUBLIÉS »

Docteur en histoire, notamment spécialiste des guerres d'Indochine et de Corée, le lieutenant-colonel Ivan Cadeau a écrit de nombreux ouvrages*. Il nous parle de son métier d'historien militaire

Quel est votre parcours votre formation ?

J'ai effectué mon service national en 1997-1998 comme sergent à la 11e Compagnie de base et d'instruction (CBI) du 9e régiment de commandement et de soutien qui dépendait alors de la 9e division d'infanterie de marine de Nantes.

Puis j'ai quitté l'institution avant de la rejoindre en 2000 comme officier sous contrat spécialiste (OSC/S). J'ai été affecté à l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) comme instructeur au sein de la Division enseignement général et perfectionnement. J'ai dirigé pendant quatre ans le musée du sous-officier avant d'être affecté en 2007 au Service historique de la Défense (SHD) à Vincennes. Après un passage à la Chaire de tactique générale au Centre de doctrine et d'enseignement du commandement (CDEC), je suis revenu au SHD.

D'où vient votre passion pour l'histoire en général et votre spécialité sur l'Asie et l'Indochine en particulier ?

Je conserve un souvenir assez précis de l'événement qui a déclenché en moi la passion de l'histoire et de l'Indochine. À vrai dire les deux sont intimement liés.

Mes parents (Ndlr : tous les deux enseignants) avaient un ouvrage du type Larousse dans laquelle on voyait une longue colonne de soldats français défait en Indochine, après la chute de Diên Biên Phu. J'avais 14 ans. Il résonnait en moi une certaine consonance et attirance exotique.

C'est là où tout a véritablement commencé avec l'envie d'en savoir plus. Ensuite, après avoir passé une maîtrise et un DEA en histoire, j'ai intégré l'ENSOA. Il est certain qu'avec mon chef, le lieutenant-colonel Michel David, nous avons assez vite trouvé un terrain d'entente, lui-même étant un spécialiste de la guerre d'Indochine, en particulier des maquis de guerre irréguliers et des groupes de commandos mixtes aéroportés.

Ces GCMA avaient notamment pour objectif de perturber l'action de l'ennemi sur ses arrières, son économie, sa logistique.

Que reste-t-il à découvrir sur l'Indochine et la Corée ?

Énormément de choses. Tout un chacun apprend ces deux conflits à travers des récits et des témoignages rédigés pendant et après. Nous ne disposons alors que d'une vision partielle et parfois partiale de la guerre, sous l'angle politico-militaire.

Il n'existe que peu d'ouvrages véritablement académiques sur les aspects opérationnels, à l'exception toutefois de celui du général Yves Gras (Ndlr :1921-2006) et de son *Histoire de la guerre d'Indochine* (éd. Denoël, 1992).

Rares sont les universitaires à s'être emparés du sujet et à analyser ces conflits sous l'angle du commandement. D'autres se sont cantonnés et se cantonnent encore à travailler sur les figures tutélaires de ces conflits. Il faut naturellement ne pas oublier les actions d'un Bigeard ou d'un Castries, ni celles du 1er bataillon étranger parachutiste (1er BEP) ou du 3e bataillon colonial

* *Le Génie au combat. Indochine 1945-1956* (Service historique de la Défense, 2013), Diên Biên Phu (Tallandier, 2013 réédité en 2016), *La Guerre de Corée* (Perrin 2013, réédité en 2016), *Histoire de la guerre d'Indochine. De l'Indochine française aux adieux à Saigon 1940-1956* (Tallandier, 2015, réédité en 2019), *De Lattre* (Perrin 2017), *Dictionnaire de la guerre d'Indochine,* avec François Cochet et le colonel (er) Rémy Porte (Perrin, 2021).

de commandos parachutistes (3e BCCP) mais je pense qu'il est nécessaire de revisiter ces conflits et les examiner sous d'autres angles, à l'aune des sources primaires.
C'est ce qui explique ma thèse[1] sur « *L'action du génie pendant la guerre d'Indochine (1945-1956) : Une action entravée par le manque de moyens et une méconnaissance de l'arme* ».

© DR

Existe-t-il encore de nouveaux champs d'étude à explorer sur l'Indochine ?
Bien entendu. Je pense à la « haute intensité ». Comment a-t-on, grâce à la logistique pu envoyer un corps expéditionnaire français à 10 000 km de la métropole, avec du matériel français, parfois américain.
Quelle a été la chaîne logistique française ? Comment s'est-elle organisée ? Quelle a été sa réelle efficacité ? D'autant que ce n'est pas le volume d'un corps d'armée qui a été servi mais l'équivalent d'une ou deux armées complètes si l'on tient compte du soutien aux Vietnamiens pro-Français.

« Les universitaires rechignent à étudier l'histoire militaire opérationnelle. Ils ne sont pas à l'aise avec le sujet. Ils privilégient l'histoire sociale ou du « fait guerrier » comme ils appellent désormais l'histoire militaire. Savoir comment on a planifié, on s'est organisé, quels ont été les ordres, si oui ou non ils ont été respectés et pourquoi, ne les intéresse pas. »

Vos travaux de recherche servent-ils la chaîne actuelle de commandement ?
Oui, l'histoire militaire apporte sa pierre à la formation des officiers supérieurs, en particulier ceux qui suivent le cursus de l'École de guerre-Terre, notamment à travers les études historiques terrain (EHT).
Les organismes de l'armée de terre nous sollicitent souvent quand ils veulent préciser ou réécrire un point de doctrine. Car ils savent que même si les conditions sont différentes, il existe à la guerre de grands invariants que leurs prédécesseurs ont connu : Pourquoi et surtout comment ?
Ils ont besoin d'éléments de comparaison et de points de repères. Ils veulent par exemple savoir ce que représentait concrètement la division type 77 ou 84, ses contraintes, etc.

Vous venez de rédiger un ouvrage sur Cao Bằng. Qu'y a-t-il de nouveau sur ce sujet ?
La guerre d'Indochine a été marquée par deux faits majeurs : la défaite de Diên Biên Phu et celle de Cao Bằng. Il existe une littérature assez importante sur le sujet et ma modeste ambition était de restituer cette bataille dans un contexte plus large, en accédant notamment aux archives primaires et premières de l'adversaire, afin de ne pas se cantonner à une approche strictement franco-française. Ce qui à mon sens n'avait jamais été fait.
Car il ne faudrait pas croire que notre adversaire n'agit pas de la même manière que nous, avec un état-major, une stratégie, des modes d'actions, une logistique etc. On pourrait peut-être finir par se dire que nous sommes tombés dans les plans de l'adversaire même si les faits sont aussi compliqués à saisir qu'à admettre.

Comment parvenez-vous à accéder à ces archives ?
Il existe de nombreux textes écrits en vietnamien et même en chinois parce que la République populaire de Chine a été très active dans ce conflit. Ces textes sont parfois traduits en anglais et apportent des éléments factuels.
Je m'appuie sur ces sources en essayant de confronter par exemple la phraséologie communiste aux sources françaises pour voir quels éléments, quels faits peuvent être concordants.
Je n'ai pas non plus souhaité résumer Cao Bằng aux deux colonnes et j'ai voulu replacer cette bataille dans un contexte tactique en mettant en perspective l'ensemble des acteurs dans cette zone frontière.

[1] Rédigée sous la direction de Jacques Frémeaux et soutenue en 2010.

Aller à la source, analyser… c'est le travail de l'historien ?

C'est l'exigence du métier surtout pour un historien militaire. Nous sommes toujours au moins deux à faire la guerre. Il est par conséquent essentiel d'avoir l'une et l'autre vision à l'image du film de Clint Eastwood qui a pris le parti (risqué à l'époque) de retranscrire Iwo Jima du côté américain et du côté japonais. Sinon l'histoire est tronquée.

J'ajoute que les universitaires rechignent à étudier l'histoire militaire opérationnelle. Ils ne sont pas à l'aise avec le sujet. Ils privilégient l'histoire sociale ou du « fait guerrier » comme ils appellent désormais l'histoire militaire. Savoir comment on a planifié, on s'est organisé, quels ont été les ordres, si oui ou non ils ont été respectés et pourquoi, ne les intéresse pas. C'est ce qui explique qu'ils considèrent assez schématiquement les historiens militaires comme des « amoureux du canon ».

En ce sens, l'histoire militaire, même si les choses vont dans le bon sens, est toujours considérée comme une « sous-histoire ». À notre niveau, nous nous basons sur les faits et nous parvenons à dépasser cette image du chef de guerre.

L'histoire est toujours écrite par les vainqueurs. Existe-t-il aujourd'hui encore des approximations historiques qui courent sur ces deux conflits que sont l'Indochine et la Corée ?

L'Occident et la France notamment ont une vue très manichéenne du conflit coréen. Pour aller dans une parfaite caricature, il y a d'un côté le monde libre contre les méchants de l'autre. Cette vision n'est pas totalement fausse. Elle oublie cependant la manière dont les événements ont pu, chez nos ennemis, nourrir la guerre avant que celle-ci ne se déclenche.

L'aspect de guerre civile qui existait dans les années 1945-1950, de même que les rapports tripartites entre Kim-Il-Sung, Staline et Mao sont parfois passés sous silence car trop complexes à expliquer. Or ce sont ces faits qui, parfois dans leur vérité crue, permettent de décrypter les causes d'un conflit.

Dans le même fil, on doit s'éloigner parfois du récit national et d'une approche trop franco-française pour mieux analyser les faits. Considérons par exemple, Stonne 1940, cette bataille qui a vu le char Renault B1bis L'Eure détruire treize blindés allemands, et les soldats français combattre avec la même bravoure que leurs aînés de la Grande Guerre. Dire que si les Allemands avaient voulu percer dans le secteur de Stonne, ils l'auraient fait, comme partout à l'époque, n'enlève rien au mérite des combattants des 3e DIM et 3e DCR.

C'est simplement donner une autre vision de ce fait d'armes. Car le but des Allemands était bien de fixer les forces françaises à Stonne pour protéger leurs flancs. Leurs chars et leur aviation sont employés ailleurs, c'est donc pour eux un front largement secondaire. Dans cette perspective, c'est encore eux qui maîtrisent et nous dictent le tempo de la bataille.

Quelles grandes leçons philosophiques et historiques tirez-vous de la rédaction de vos ouvrages ?

J'en reviens à la notion de complexité. Les historiens militaires ne sont ni procureurs, ni policiers, ni juges. Ils peuvent parfois se faire avocats et défenseurs pour nourrir le débat. Mais nous ne sommes pas là pour distribuer les bons ou les mauvais points. Ce qui nous importe, c'est de rendre leur place à des unités et des personnalités oubliées.

Qui se souvient qu'à Cao Bằng, 60 % des troupes étaient marocaines ? Il y avait trois unités de Tabor, un bataillon de marche du 8e régiment de tirailleurs marocains. Certes comme unité d'élite, le 1er BEP a joué sa part. Les autres unités n'ont pas non plus démérité.

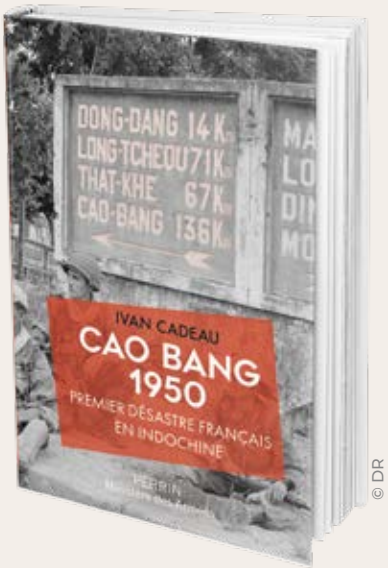

© DR

Édité en juin 2022 par Perrin et le ministère des Armées, *Cao Bang 1950 - Premier désastre français en Indochine* est le dernier ouvrage publié du lieutenant-colonel Ivan Cadeau.

Existe-t-il une autre période, un autre sujet que vous aimeriez explorer ?

La guerre du Pacifique est un champ d'études passionnant car elle constitue une véritable machine de guerre. Les États-Unis parviennent dans les années 1943-1945 à un tel niveau de puissance, dans lequel se nouent des jeux de pouvoirs très subtils entre d'un côté l'*US Navy* qui a une culture spécifique, ses propres intérêts, ses rivalités internes ; de l'autre les Marines, avec leurs spécificités et puis l'armée de terre (*US Army*).

Le cocktail est détonnant. Et pourtant cette immense « machine » fonctionne, distribuant ses ordres, ses postes, ses missions…

Quel est votre personnage historique, personnage militaire préféré et pourquoi ?

Il est très difficile de répondre à cette question. J'aime avant tout la personnalité des chefs de bataillon à l'image du Raoul Salon militaire, celui qui apporte avec intelligence et souplesse des réponses aux offensives du Việt Minh en 1952-1953.

J'aime aussi la figure du général Matthew Ridgway, qui était soucieux de ses hommes, qui n'avait pas le clinquant de Mac Arthur et qui avait une bonne compréhension de la situation.

Avez-vous un ouvrage en préparation ?

Je m'attèle à la rédaction d'un livre sur la bataille d'Okinawa, le plus grand assaut amphibie de la guerre du Pacifique et la dernière grande bataille de la Seconde Guerre mondiale. ■

TEXTE : CAPITAINE (R) CHRISTOPHE SOULARD

LU POUR VOUS

RED TEAM
CES GUERRES QUI NOUS ATTENDENT – 2030-2060

S'il devait résumer cet ouvrage en quelques mots, le lecteur serait tenté de le décrire ainsi : *« un travail insolite pour un résultat insolite »*.

En effet, le ministère des Armées et l'université Paris Sciences et Lettres ont lancé ensemble le projet de réunir des auteurs de science-fiction et stratèges militaires pour penser la guerre du futur. Ce qui constitue en soi un projet plutôt insolite.

Tout ce petit monde, experts militaires, écrivains, scénaristes etc. réunis dans une « *Red Team* » ont donc imaginé la manière dont les conflits pourraient survenir à court ou moyen terme. Bien évidemment, les hypothèses les plus probables sont restées dans les cartons ministériels et seuls quelques personnes hautement et dûment habilitées pourront y accéder.

Le lecteur doit en conséquence se contenter de quatre scénarii parfois alambiqués, amphigouriques : le premier basé sur un affrontement maritime, un peu à la *Waterworld*, un film réalisé par Kevin Reynolds en 1995. Le deuxième scénario « Barbaresques 3.0 » centre un peu plus son propos sur la piraterie. Le troisième fait émerger des « *bulles numériques communautaires de services* », des « *safe sphère* ».

Quant au dernier, il met en scène comme les trois autres, un affrontement entre des pays imaginaires (mais reconnaissables) dont certains usent de missiles hypervéloces capables d'aller jusqu'à Mach 15 ou 16… Ce détail rappelle (et surtout anticipe) furieusement les missiles hypersoniques que les Russes auraient utilisé contre les Ukrainiens au cours du conflit.

L'ouvrage fait plonger le lecteur dans un futur technologique et géopolitique qui suscite évidemment la réflexion. Le niveau de langage et les termes techniques nécessitent cependant un réel effort intellectuel, ce qui le rend un peu ardu. Les amateurs de science-fiction se régaleront. Les cartésiens resteront sur leur faim. ■

Cet ouvrage pourrait être qualifié d'objet stratégique non identifié (OSNI) si certains pans de l'actualité ne venaient corroborer quelques-unes de ses lignes. Un ouvrage à qui l'avenir donnera globalement raison, ou tort !

AUTEURS : COLLECTIF
Éditions des Équateurs - 18 €

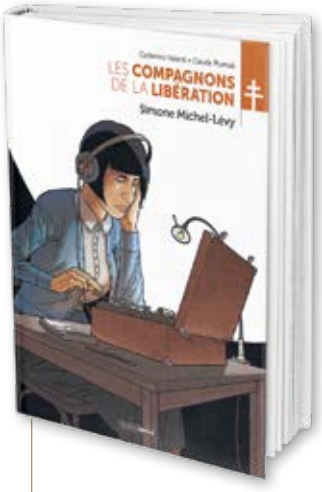

LES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION : SIMONE MICHEL-LÉVY

Elle est l'une des six femmes à avoir été décorée de l'Ordre de la Libération. Mais son nom reste pour beaucoup inconnu.

Quel destin pourtant que celui de Simone Michel-Lévy née en 1906, à Chaussin (Jura) d'un père plâtrier et d'une mère ouvrière dans le textile.

Après un déménagement à Chauny (Aisne), elle réussit à 16 ans et demi à rentrer dans l'administration des Postes, télégraphes et téléphones (PTT). Elle est ensuite affectée dans les années 1930 à Paris, à la Caisse nationale d'épargne puis dans divers bureaux de poste.

Refusant la capitulation de juin 1940, elle entre dans la Résistance six mois plus tard. En 1941, elle participe avec Maurice Horvais à la création du réseau «Action PTT» sous la direction d'Ernest Pruvost, l'un de ses anciens collègues de Chauny.

Le réseau a pour but, en profitant des possibilités professionnelles des PTT, d'étendre sur toute la France une ramification de cellules de renseignements et de transmissions. Elle met aussi en place à la Gare de Lyon une centrale permettant le transport du courrier clandestin et de postes émetteurs, par voitures postales et sacs plombés.

Pour brouiller les pistes et rester discrète, elle prend plusieurs pseudonymes : «Emma», «Françoise», «Madame Royale», Mademoiselle Flaubert», «Madame Bertrand». Elle devient en 1943 un agent régulier puis permanent du bureau central de renseignements et d'action (BCRA), les services secrets gaullistes.

Trahie par un opérateur radio, Robert Bacqué (alias Tilden), elle est arrêtée, internée, torturée puis finalement déportée en janvier 1944 à Ravensbrück puis en avril de la même année à Flossensbürg. C'est cette histoire à la fois belle et cruelle que Catherine Valenti et Claude Plumail nous invitent à lire. ■

Un poignant hommage à une femme courageuse et exemplaire.

AUTEURS : CATHERINE VALENTI & CLAUDE PLUMAIL
Éditions Grand Angle - 14,50 €

GUERRE

L'ouvrage de Louis Destouches (1894-1961), dit Louis-Ferdinand Céline, est une double histoire à lui seul. C'est tout d'abord une histoire exogène et rocambolesque. L'écrivain antisémite avait toujours clamé qu'on lui avait volé ses manuscrits dans son appartement quand il avait fui Paris en 1944.

Figuraient au nombre : Casse-Pipe (dans son intégralité), *Londres* et un livre inconnu. Parce qu'il était paria, Céline n'a pas été cru. Or c'est un lecteur du journal *Libération* qui a remis ces ouvrages, contenus dans deux grosses valises, au critique Jean-Pierre Thibaudat. Ce dernier devait garder ce trésor caché jusqu'au décès de la veuve de Céline, Lucette Destouches. L'épouse a disparu en 2019, à l'âge de 107 ans.

Guerre est ensuite une histoire romancée où se mélange une partie de réalité et de fiction, navigant entre autobiographie et œuvre d'imagination. L'action se situe peu après que le maréchal-des-logis Louis Destouches (le vrai), cavalier du 12e régiment de Cuirassiers, a été blessé au combat et avant son départ pour Londres.

Dans le texte, il se met dans la peau de Ferdinand en convalescence à l'hôpital de Peurdu-sur-la-Lys. Il se lie d'amitié avec Bébert, un souteneur trompe-la-mort. Leur conversation tourne autour de leurs deux sujets de prédilection : la guerre et les femmes. Le traumatisme de la guerre, physique et moral, s'exprime de manière très crue.

Le récit est d'une noirceur, d'un érotisme et parfois d'une pornographie très marqués, renforcés par un argot souvent déroutant et des expressions débordant d'inventivité. L'on y croise une infirmière très entreprenante, une prostituée déterminée que les féministes actuels ne renieraient peut-être pas. Les parents de Ferdinand sont rhabillés pour l'hiver. ■

À la croisée de ses deux premiers romans après Voyage au bout de la nuit *et avant* Mort à crédit, Guerre *est un ouvrage stupéfiant qui ne laissera pas le lecteur insensible.*

AUTEUR : LOUIS-FERDINAND CÉLINE
Éditions Gallimard - 19 €

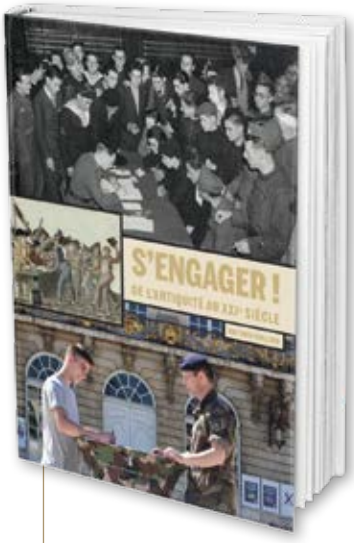

S'ENGAGER !

S'engager c'est, selon la définition du dictionnaire, « *se lier par une promesse, une convention* ». C'est aussi contracter un engagement dans l'armée, quelle que soit l'arme, pour une durée forcément déterminée, jusqu'à la fin du contrat et/ou jusqu'à l'âge maximum du grade, réserve comprise.

Docteur en histoire militaire, Matthieu Chillaud rappelle les grandes étapes du recrutement, de l'Ancien régime à la période actuelle. Que de chemin parcouru et de différences entre le tirage au sort, l'armée de conscription, la mise en place de systèmes de remplacement. Les lois Jourdan viennent égaliser un système jugé trop inégalitaire même si ses amendements au fil des ans prévoient des exemptions, des sursis, etc.

L'auteur qui fait plonger le lecteur dans cette fascinante histoire au cœur du lien Armée-Nation, donne ensuite la parole aux hommes du recrutement, les « sergents-recruteurs » qui ont officié avant et pendant la mise en place du service national.

Sa suspension n'affectera en rien les campagnes de propagande pour que des jeunes hommes, puis de jeunes femmes, de tous les milieux et de tous les horizons viennent grossir les effectifs des armées. À lui seul, le renouvellement des générations nécessite de recruter plus de 15 000 personnels par an.

L'ouvrage richement illustré laisse la parole aux cadres mais aussi aux engagés qui ont tous à cœur de faire leur les valeurs de leurs pères et grands-pères. Qu'on se rassure, les réserves ne sont pas oubliées !

Enfin, le lecteur s'attardera, avec intérêt et émotion sur le témoignage de l'ancien ministre, Jean-Marie Bockel, dont le fils est mort pour la France le 25 novembre 2019. ■

À travers ce très joli livre, Matthieu Chillaud nous rappelle qu'être soldat engage celui qui veut servir mais aussi au-delà : la nation, la patrie, la famille, ses camarades, ses proches…

AUTEUR : MATTHIEU CHILLAUD
Éditions Pierre de Taillac - 29,90 €

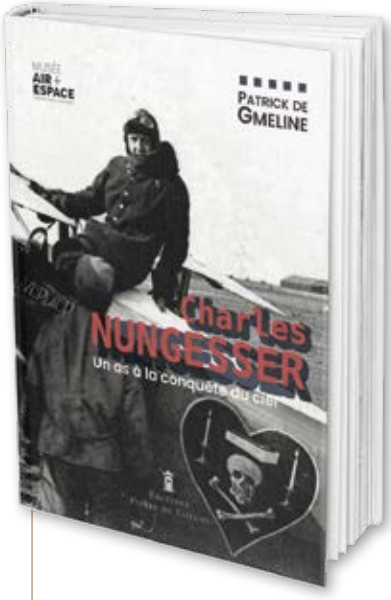

CHARLES NUNGESSER

Il a disparu il y a 85 ans, en mai 1927, au large de Terre-Neuve en pilotant, avec son collègue François Coli, le célèbre Oiseau Blanc. Les deux hommes voulaient, avant Charles Lindbergh, être les premiers à traverser l'Atlantique. Leur rêve s'est évanoui dans les eaux froides de l'Atlantique nord. Cette disparition fait entrer encore plus Charles Nungesser dans la légende de l'aéronautique.

Fils de boucher, né à Saint-Mandé aux portes de Paris en 1892, il est élevé dans le nord de la France. À 20 ans, ce quasi sosie de Tintin, déjà turbulent et casse-cou s'en va par paquebot chez un oncle d'Amérique (du Sud) apprendre le métier de fermier, avant de devenir chauffeur, mécanicien, puis « ingénieur dessinateur ». Il s'adonne aussi à la boxe !

Il rentre en France en mai 1914 pour effectuer son service militaire : cavalier de 2e classe au 2e régiment de hussards. Très tôt il s'illustre par sa bravoure en capturant une voiture Mors et ses quatre occupants allemands. Il est promu brigadier reçoit la Médaille militaire.

Il rejoint à sa demande l'aviation en janvier 1915 dans une escadrille de bombardiers puis dans la chasse. Le « Hussard de la Mors » cultive sa réputation de fonceur, étant plusieurs fois blessé, devient officiellement un « as » (plus de 5 victoires ; 43 homologuées au total), est promu officier. Il termine la guerre bardé de médaillés. Il s'adonne au cinéma dans lequel il joue son propre rôle.

L'intérêt de cet ouvrage tient plus aux photos rares inédites que l'auteur est allé dénicher notamment dans les collections du Musée de l'Air et de l'Espace. ■

Une vie en images passionnante qui donne envie d'en découvrir un peu plus sur ce personnage majeur de l'aviation française.

AUTEUR : PATRICK DE GMELINE
Éditions Pierre de Taillac et Musée de l'Air et de l'Espace - 29,90 €

OFFICIERS PERDUS

Comment des officiers pour la plupart gaullistes historiques qui avaient rejoint De Gaulle en Angleterre sont-ils venus à s'opposer à lui ?

C'est à cette question que tente de répondre Gilles Hustaix, fils de l'un de ces « officiers perdus ».

En effet, son père, capitaine de son état, servant dans la Section administrative spécialisée, avait participé au putsch d'Alger en avril 1961 et s'est vu, avec de nombreux de ses camarades, condamné en août suivant.

L'auteur concède avoir baigné toute son enfance dans le récit des aventures paternelles et aussi dans la douleur de ce parcours inachevé. Ce qui l'a motivé pour s'engager plus tard dans les forces spéciales (13e RDP).

Dans son roman, il met en scène un général aristocrate (de la Roche-Croix) et son neveu, un colonel basque haut en couleurs, une eurasienne (Souen) assez affriolante etc.

On y reconnaît aussi quelques personnages célèbres comme Marcel Bigeard.

Avec une pointe de légèreté et d'humour, Gilles Hustaix tente de réhabiliter, à sa façon, des soldats qui ont cru à l'indivisibilité de la France, à l'honneur de la parole donnée.

Beaucoup ont en effet basculé dans l'illégalité, leur action étant essentiellement motivée par la volonté de ne pas abandonner les harkis, recrutés par l'armée française pour lutter contre le FLN, et ne pas revivre ainsi sa douloureuse expérience indochinoise.

Le pardon a d'ailleurs fait son œuvre depuis ces événements douloureux. « *J'ai cherché à rendre des faits graves, au moins agréables à lire* », nous a indiqué l'auteur qui place l'honneur au firmament de ses valeurs. ■

De l'Indochine à l'Algérie, de Dien-Bien-Phu à la prison de Fresnes, revivez le récit (romancé) de nombreux soldats en proie au doute et aux désillusions.

AUTEUR : GILLES HUSTAIX
Disponible sur Amazon - 21,10 €

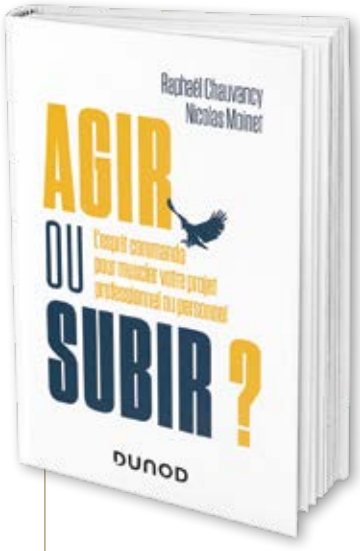

AGIR OU SUBIR

Faut-il avoir l'âme d'un commando pour réussir sa vie ? Cet état d'esprit aide en tout cas à éviter bien des chausse-trapes et de cuisantes déconvenues, assurent les deux auteurs : Raphaël Chauvancy est officier supérieur français détaché auprès des *Royal Marines* ; Nicolas Moinet est enseignant chercheur en intelligence économique à l'IAE de Poitiers.

Cet esprit bien particulier « *représente une voie de salut pour les individus et les organisations qui décideront de s'en imprégner* », grâce au « *supplément d'âme qu'il apporte* », soulignent-ils.

À travers cet ouvrage pratique et illustré de nombreux exemples historiques, économiques, philosophiques et cinématographiques, Raphaël Chauvancy et Nicolas Moinet livrent quelques recettes qui ont fait leurs preuves aussi bien dans l'armée que dans le monde de l'entreprise.

Il n'est d'ailleurs pas étonnant que cet ouvrage soit préfacé par Geoffroy Roux de Bézieux, président du Medef, lui-même ancien commando marine (Badge n° 6260) qui écrit : « *cet esprit commando (est) très largement transposable dans le monde l'entrepreneuriat* ».

Les deux auteurs rappellent fort justement qu'être commando est « *une manière d'être* » et qu'il s'articule autour de neuf valeurs ou attitudes : le courage, l'unité, l'humilité, l'adaptabilité, l'excellence, l'humour, l'abnégation, la joie et la détermination. Mais sans l'esprit d'équipe et la volonté commune d'aboutir, sans l'envie de remplir la mission, ces valeurs ne servent plus à grand-chose. « *C'est une voie difficile faite de devoirs plus que de droits (…) Est-ce la vôtre ?* ». ■

Un ouvrage de développement personnel qui, inspiré des méthodes militaires éprouvées, donnent quelques clés pour réussir.

AUTEURS : RAPHAËL CHAUVANCY ET NICOLAS MOINET
Éditions Dunod - 15,90 €

GUERRES D'INFLUENCE

Le mot est à la mode, au point que certains spécimens en ont fait leur métier : influenceur ! Mais qu'est-ce que l'influence ? Comment les États parviennent-ils à imprimer leur empreinte dans les esprits de leurs adversaires ? Sur quels ressorts jouent-ils ? Quel est leur réel pouvoir de conviction ?

C'est notamment à ces questions que Frédéric Charillon, professeur des universités de science politique, intervenant dans de prestigieux établissements (ESSEC, ENA, École militaire), tente de répondre avec une grande rigueur intellectuelle.

Si l'influence est la nouvelle clé pour déchiffrer le jeu des relations internationales, elle est avant tout une réelle stratégie : politique, économique, sociale, militaire.

L'auteur décortique les mécanismes des dirigeants de la planète : le modèle démocratique libéral américain, en particulier ses outils d'attractivité que sont l'information et le divertissement.

Ses « satellites » comme le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou ses vitrines comme le Japon, Taïwan et la Corée du Sud connaissent des sorts similaires sur la scène internationale.

La stratégie semble différente pour les États qui pourfendent la posture démocratique. « L'idée libérale est devenue obsolète », répète souvent Vladimir Poutine. Avec ses alliés objectifs que sont la Chine, l'Inde et la Turquie, la Russie tente d'imposer un nouveau modèle tout en préservant une vision « impérialiste » du monde. Cette stratégie ne cherche pas à séduire mais comme l'écrivait Hélène Carrère d'Encausse, à propos des régimes léniniste et stalinien : « *Gouverner par la terreur* ». L'autoritarisme comme forme de séduction

Frédéric Charillon se penche également sur le modèle du Golfe qui mise autant sur l'identité religieuse que sur l'argent. Et l'Europe ? et la France ? Disposent-elles de capacités d'influence suffisante ? ■

Avec pédagogie, Frédéric Charillon ouvre une réflexion que les événements récents ont su mettre en lumière.

AUTEUR : FRÉDÉRIC CHARILLON
Éditions Odile Jacob - 23,90 €

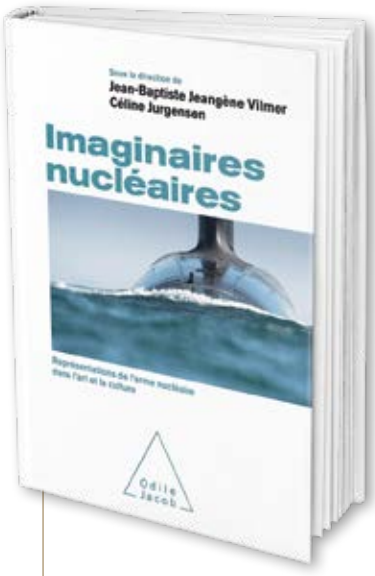

IMAGINAIRES NUCLÉAIRES

Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, directeur de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) et Céline Jurgenson, directrice de la stratégie au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) ont décortiqué, avec le concours de 35 auteurs aux profils variés (chercheurs, diplomates, artistes, conservateurs...) les représentations de l'arme nucléaire dans l'art et la culture.

Dans cet ouvrage très complet de près de 400 pages, ils ont passé en revue les œuvres littéraires, cinématographiques, mais aussi ludiques (jeux vidéo), mettant en scène l'arme nucléaire tant redoutée. Comment ces images sont-elles produites ? Quel rapport entretiennent-elles avec la réalité géographique et scientifique ? Quelles sont les représentations de la contestation anti-bombe ?

Avec beaucoup de sérieux, les auteurs décortiquent en neuf grandes parties (penser, lire, regarder, montrer, écouter, bâtir, jouer, promouvoir et contester) les ressorts sociologiques et culturels qui ont guidé les écrivains, cinéastes, architectes, etc. à s'approprier le domaine nucléaire.

Sont ainsi passés au scalpel : la Bible, quelques bandes-dessinées (*Tintin, Black et Mortimer*...) de nombreux films et séries (*James Bond, La planète des singes, Docteur Folmaour, The Twilight Zone*...), les bunkers antiatomiques, la propagande soviétique, la dissuasion chinoise.

Les auteurs s'intéressent aussi à la bombe nord-coréenne et au nucléaire iranien, dans une dimension à la fois politique, géostratégique et culturelle. ■

Un livre unique en son genre, tout à fait passionnant, qui donne différentes visions du nucléaire.

AUTEURS : SOUS LA DIRECTION DE JEAN-BAPTISTE JEANGÈNE VILMER ET CÉLINE JURGENSEN
Éditions Odile Jacob - 35 €

QUAND S'AVANCE L'OMBRE

Enora Chame est un officier du renseignement français. À ce titre, elle détecte, analyse, exploite tous les signes relatifs à la mise en danger de son pays et de ses intérêts. Transmis aux plus hautes autorités, les renseignements serviront ensuite à la chaîne de commandement politico-militaire à prendre les mesures qui s'imposent.

Alors en poste à l'ONU à New York, elle est retenue pour faire partie de la mission qui doit, en avril 2012, contribuer au maintien de la paix en Syrie après que Kofi Annan soit parvenu à obtenir un cessez-le-feu. En tout ce sont 300 observateurs de l'ONU, désarmés, qui y participent.

« *Une mission de la paix robuste* », a expliqué l'auteur à plusieurs reprises sur les plateaux de télévision et à la radio. Pour cause, elle se retrouve la seule femme au milieu des katibas (unités de combattants) des rebelles. Assez paradoxalement, c'est cette mission qui fera exploser le cessez-le-feu, les observateurs eux-mêmes devenant un enjeu de guerre : enjeu de propagande, de mise en scène...

Les 300 envoyés onusiens se savent épiés, surveillés. La manipulation n'est jamais loin de la part des protagonistes quels qu'ils soient. Enora Charme sait non seulement l'identifier mais aussi le retranscrire.

Quand la paix commence à céder le pas à la violence, la mission se cantonne dans un rôle de témoin, marquant ainsi une impuissance réelle contre laquelle l'auteur ne trouve pas de protocole.

Le passage le plus marquant est sûrement celui au cours duquel, capturée par Jabhat Al-Nusra, une branche locale d'Al-Qaida, avec d'autres de ses collègues, elle passe des heures à négocier le fait de ne pas être égorgée ! ■

Un très beau journal de bord (22 mai au 11 août 2012) dont on pourrait regretter certaines longueurs mais dont les détails viennent nourrir utilement un récit à la fois limpide et clinique.

AUTEUR : ENORA CHAME
Mareuil Éditions - 19,90 €

HISTOIRE DE LA GUERRE

« *La guerre est le père de toutes choses et de toute chose elle est roi* ». Cette citation d'Héraclite qui trône en entame de l'ouvrage de l'historien François Pernot, symbolise à merveille ce que les hommes savent finalement faire le mieux depuis des millénaires : s'entretuer.

Après une nécessaire définition de ce concept qui regroupe différents aspects (histoire batailles, *War Studies*, guerres conventionnelles, asymétriques, hybrides, fluides…), l'auteur qui est professeur des universités à Cergy-Pontoise, déroule les guerres sous l'angle chronologique, de l'âge de bronze et du fer jusqu'aux guerres d'aujourd'hui et de demain.

Il s'intéresse à la manière dont les peuples conduisent cette guerre ainsi qu'aux facteurs qui l'ont déclenchée. Il nous rappelle que l'Assyrie (vers 1200 av. J-C) a posé les bases de la première armée et du premier empire militaire, qui inspira Alexandre le Grand, l'un des premiers maîtres de guerre.

Si l'Islam s'est répandu sous les fers du cavalier léger, l'empire carolingien doit son succès et son expansion au cavalier lourd Les innovations techniques, technologiques ou stratégiques sont ensuite venues donner des avantages tactiques à l'un et l'autre camp : les premiers « raids commandos » (raids éclairs) aux IXe/Xe siècles ; l'apparition de l'artillerie moderne (bombardes), des guerres navales, etc.

Au fil des pages, le lecteur s'imprègne toujours plus de la définition clausewitzienne de la guerre : « *la continuation de la politique par d'autres moyens* ». Après le temps des hégémonies vient celui du progrès, celui de la science et des guerres fantasmées. ■

Autant qu'un ouvrage historique, le livre de François Pernot offre une réelle réflexion philosophique sur les conflits passés, présents et futurs.

AUTEUR : FRANÇOIS PERNOT
Édition Ellipses - 26 €

LE DERNIER DES COMPAGNONS : HUBERT GERMAIN

L'homme était aussi grand qu'il était modeste et humble avec, de surcroît, un parcours hors-norme. À 25 ans, Hubert Germain qui nous a quittés le 12 octobre 2021, était déjà couvert de gloire et de médailles : Croix de guerre 39-45, Compagnon de la Libération, chevalier de la Légion d'honneur… Un destin héroïque comme les conflits en façonnent à la manière des Guynemer, des Bigeard, ou des Audie Murphy.

Jeune aspirant de la 13e DBLE, Hubert Germain côtoie le capitaine Gabriel de Sairigné au destin tout aussi extraordinaire mais plus tragique. Il trouvera la mort le 1er mars 1948 lors de l'attaque du convoi de Dalat (Indochine).

Il ne connaîtra pas sa fille cadette Guillemette qui dans cet ouvrage très sensible, dresse un portrait précis et affectueux d'Hubert Germain. Il n'est pas son père de substitution mais le ton employé par l'auteure pourrait le laisser penser.

Cette biographie très centrée sur la Seconde guerre mondiale, fait aussi la part belle à l'esprit de camaraderie, à la fraternité d'armes qui relie les soldats dans les moments difficiles, plus encore dans la Légion étrangère. « *Chez ces hommes au passé souvent lourd, certes pas des enfants de chœur, il existe un attachement inconditionnel à leurs chefs (…) le chef ne doit pas hésiter à frayer avec ses légionnaires* », peut-on lire.

Dans cet ouvrage qui fourmille d'anecdotes, Guillemette de Sairigné nous fait enfin revivre, avec beaucoup d'émotions, les derniers mois de cet homme qui restera à jamais le dernier des Compagnons. ■

Un ouvrage à mettre entre les mains des jeunes générations pour qu'elles puissent s'inspirer de ce parcours brillant et atypique qui donne une formidable leçon de vie.

AUTEUR : GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ
Éditions Tallandier - 17,90 €

UNE NOUVELLE HISTOIRE DE L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Comme l'indique le général de brigade aérienne Julien Sabéné, directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA) dans son avant-propos, « *l'heure était largement venue de disposer d'un nouveau livre sur l'histoire de ce qui est devenu l'Armée de l'air et de l'espace (AAE)* ». Mais sous un format nouveau.

Ainsi, sous la direction du lieutenant-colonel Jérôme de Lépinois, référent historique de l'AAE, une armée d'experts (56 contributeurs au total) s'est attelée à dresser une histoire riche et complète des « plus lourds que l'air ».

Le plus étonnant est le qualificatif de « synthèse » que le professeur d'histoire contemporaine, Jean-Marc Olivier (Université de Toulouse) avance pour cet ouvrage de près de 500 pages ! Huit chapitres rythment cette histoire, de la naissance de l'aéronautique militaire française (1909-1914) jusqu'à l'intégration de l'espace dans le giron de l'armée de l'air.

En plus d'un siècle d'existence, tout un chacun est étonné des avancées technologiques réalisées sur les avions, dans l'organisation d'une armée qui a mis finalement un quart de siècle de se défaire de ses racines terriennes (lire à ce sujet le passage sur la rivalité entre le génie et l'artillerie) avant de prendre officiellement son envol en juillet 1934.

Ce livre très richement illustré met à l'honneur les hommes (mais peu de femmes – un hommage à Caroline Aigle n'aurait pas été superfétatoire) qui ont rendu possible cette aventure : Guynemer, Roland-Garros, Tricornot de Rose, Paul Armengaud (père conceptuel de l'armée de l'air), Victor Laurent-Eynac (le tout premier ministre de l'armée de l'Air), le général Martial Valin, Edmond Marin La Meslée, André Maroselli, le général Paul Stelhin, Valérie André et bien d'autres. Un ouvrage tout simplement fantastique. ■

En achetant cet ouvrage, vous ferez aussi œuvre de solidarité puisque les auteurs et artistes (peintres de l'air) ont abandonné leurs droits à la Fondation des œuvres sociales de l'air.

AUTEURS : SOUS LA DIRECTION DU LCL JÉRÔME DE LÉPINOIS
Éditions Pierre de Taillac - 29,90 €

INTERACTIVITÉ avec votre revue

Armée & Défense
Réserve et Nation

En savoir + unor-reserves.fr

Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : **des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.**

https://unor-reserves.fr

TEXTE : LE CHEF DE BATAILLON (R) CHRISTOPHE SOULARD

EXPOSITION

LE MULET, SOLDAT DE MONTAGNE

Le Musée des Troupes de montagne à Grenoble, présente jusqu'au 30 avril 2023 une exposition passionnante : *Le mulet, conquérant des montagnes.*

Animal hybride issu de la fécondation d'une jument par un âne, un mulet (mâle) ou une mule (femelle) possède des caractéristiques particulières.

Alliant la force du cheval ainsi que la robustesse et la rusticité de l'âne, l'animal est, à de très rares exceptions près, stérile.

Réputé agressif et têtu, le mulet a souvent été employé comme animal de bât pour le transport d'armement. En France, il est utilisé pour la première fois lors de la campagne d'Algérie décidée par le roi Charles X en juin 1830. Ses effectifs viennent renforcer dès 1888 les premières troupes d'infanterie alpine, notamment pour le transport des canons de 65 mm et de 80 mm, dit canon de Bange.

« *D'ailleurs, la conception des canons qui pèsent environ 400 kg a été pensée pour le transport par dos de mulet* », explique le capitaine Léopold, commissaire de cette exposition.

LA CONQUÊTE DE MADAGASCAR

Ces animaux vont également participer à de très nombreuses campagnes comme celle de Madagascar (1894-1895) et celle du Rif (1925). « *Aux 658 officiers et 14 773 sous-officiers et hommes de troupes, il convient d'ajouter 641 chevaux de selle, 6 630 mulets. Ces derniers ont été achetés en Algérie, en Tunisie et en Abyssinie* », note un rapport de l'expédition de Madagascar d'avril 1896.

Ils évoluent avec de lourdes charges sur des terrains escarpés, dans des conditions périlleuses. « *La traversée du ravin d'Ambohitrombikely* (Ndlr : Madagascar) *est pénible. Les mulets roulent avec leurs charges ; il faut les rebâter et les pousser au derrière pour franchir ce passage difficile* », note le lieutenant Langlois dans son journal de bord[1].

Plus loin, il relate les pires conditions que le climat et le terrain leur offrent : « *Le chemin à suivre est atroce. Les animaux tombent et s'embourbent (…) Le sentier, à peine tracé, grimpe le long des pentes abruptes et boisées, les mulets buttent à chaque instant sur de vieux troncs d'arbres et sèment leur charge tout au long de la route* ».

Ainsi, la légende veut que le « *mulet ait conquis Madagascar* » !

© DR

[1] *Souvenirs de Madagascar*, par le lieutenant Langlois (Lavauzelle Paris, 1895).

© DR

PERSPECTIVE UTILITAIRE

Le quotidien *Le Petit Journal* du 22 août 1897 montre même le chef de l'État, Félix Faure, dans les Alpes, à dos de mule, béret de chasseur alpin vissé sur la tête.

Le mulet est incorporé dans de nombreuses expéditions : Afrique de l'Ouest, Cambodge, Tonkin, Chine.

Quand survient la Première Guerre mondiale, ce sont environ deux millions d'équidés (chevaux, ânes, mules et mulets) qui sont envoyés au front : 40% (800 000) ne reviendront pas.

Toujours utilisés, pendant la Seconde guerre mondiale, ce sont 12 000 mulets qui participent, avec la 4e division marocaine de montagne, à la libération du territoire : Afrique du Nord, Italie, débarquement en Provence, Campagne de France.

L'une des dernières grandes utilisations de cet animal aura pour théâtre la guerre d'Algérie (1954-1962). De 1957 à 1960, l'effectif moyen de mulets peut être évalué à 2 500. « *À partir de cette date, on assiste à un déclin de l'emploi de la mule comme vecteur opérationnel. On lui préfère alors les véhicules thermiques, plus rapides et pouvant porter des charges plus lourdes* », explique le capitaine Léopold.

À l'issue de la guerre d'Algérie, quelques mulets persistent dans des unités alpines, plus au titre des traditions et du maintien d'un certain savoir-faire que dans une perspective utilitaire précise. Finalement les derniers mulets de l'armée française, gérés par le 541e Groupe vétérinaire de Tarbes, sont retirés des effectifs en 1975. Quand la division d'infanterie alpine décide de s'installer à Varces (Isère) dans les années 1980, le plan de masse de la nouvelle caserne ne prévoit aucune écurie à construire. Cependant la mule n'a pas dit son dernier mot.

DES MULETIERS RÉSERVISTES

Quand les soldats français sont partis en Afghanistan, le terrain accidenté les a contraints à « *chercher des mulets notamment pour accéder en Kapisa. Il a cependant fallu faire appel à des muletiers, car les animaux ne s'achètent pas comme des armes sur une étagère* », précise le capitaine Courtois.

D'ailleurs, il est curieux de souligner à la fois la continuité et le transfert entre le monde civil agricole et la sphère militaire. Autrefois, les muletiers militaires disposaient d'un réel savoir-faire qui s'est transmis ensuite au monde agricole, notamment pour les travaux des champs. « *Ce savoir est aujourd'hui entre les mains des muletiers civils qui le redonnent aux militaires* », dit encore le commissaire de l'exposition.

Utilisé dans une logique opérationnelle, le mulet fait aujourd'hui l'objet d'expérimentations auprès du 7e bataillon de chasseurs alpins stationné à Varces. Les muletiers sont d'ailleurs intégrés comme réservistes au sein de cette unité pour accompagner les soldats dans leurs différents exercices. « *Il faut également prendre conscience que ces animaux entraînent avec eux de nombreux auxiliaires : maréchal-ferrant, vétérinaires, compagnie de remonte, soldats muletiers.* », ajoute le capitaine.

Parmi les pièces originales et surtout insolites de l'exposition, le visiteur s'étonnera de voir une cagoule à neige, des raquettes et aussi un chapeau de soleil… pour mulets. ■

En savoir + unor reserves.fr

SERVI PAR UN PERSONNEL RUSTIQUE

Selon la taille du mulet et selon la difficulté ou la longueur des transports, la charge tolérée varie entre 100 et 150 kg, y compris le bât d'un poids de 40 kg pour le modèle réglementaire français adopté en 1880 et utilisé jusqu'en 1975. Selon les deux vétérinaires militaires, Claude Milhaud et Jean-Louis Coll, « *le mulet doit être, en premier lieu, servi par un personnel rustique capable de longues marches par tous les temps, et qui de surcroît possède l'expérience de l'entretien des animaux en général et du mulet en particulier* ».

La sobriété du mulet a été appréciée pendant les campagnes coloniales lors d'opérations en zones pauvres en fourrage ou en céréales européennes, au cours desquelles il a été souvent nécessaire de recourir à des succédanés tels que le paddy ou le manioc à Madagascar, les tiges feuillus de bambou en Indochine.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS COMBATTANTS DANS L'ARMÉE DE TERRE

Question écrite n° 26592 (Sénat)

3 février 2022 – M. Philippe Bonnecarrère interroge Mme la ministre des Armées sur l'évolution des effectifs combattants dans nos armées. Depuis le vote de la loi de programmation militaire, s'est imposée dans le débat la nécessité de préparer notre pays à des conflits dits de « haute intensité » par opposition aux guerres asymétriques ayant pu être connues ces dernières années.

Un conflit de « haute intensité » nécessite des moyens technologiques comme plus rustiques et a comme caractéristique, peut-être principale, de nécessiter l'engagement d'effectifs plus importants que dans le cadre des guerres dites « asymétriques ».

À ce titre, il semblait à un observateur moyennement éclairé que la montée en puissance liée à la loi de programmation militaire allait de pair avec un renforcement des effectifs combattants. Dans ces conditions il est très surprenant, au moins dans le domaine de l'infanterie mieux connu du soussigné, de constater que les régiments qui avaient été portés à 5 compagnies de combat sont maintenant réalignés à 4 compagnies ce qui représente une diminution des effectifs. Cette situation est d'autant plus surprenante que des réaménagements de caserne étaient intervenus pour permettre la création d'une cinquième compagnie de combat.

Il lui demande d'expliquer les raisons d'une telle réduction du nombre de compagnies de combat dans l'armée de terre et de bien vouloir préciser, dans la perspective d'un conflit dit de « haute intensité », s'il ne serait pas opportun de revenir sur une réduction peut-être dangereuse de nos effectifs combattants.

Réponse publiée le 28 avril 2022

Au lendemain des attentats de 2015, l'actualisation de la loi de programmation militaire a mis fin aux déflations planifiées et a redonné à l'armée de terre les effectifs nécessaires à une présence massive et inédite sur le territoire national.

Ainsi, au titre de la remontée en puissance de la force opérationnelle terrestre, 11 000 postes ont été affectés principalement à la mêlée, sans réabonder les fonctions d'appui et de soutien, qui avaient déjà fait l'objet d'une forte rationalisation. Ces nouveaux effectifs ont notamment permis la création d'une compagnie supplémentaire par régiment d'infanterie.

Par la suite, de nouvelles adaptations sont apparues nécessaires pour permettre à l'armée de terre de conserver la supériorité opérationnelle dans la perspective d'engagements majeurs, y compris dans les nouveaux champs de conflictualité, qui transforment les menaces liées aux conflits de haute intensité.

Ainsi, une partie des effectifs récemment attribués à la mêlée a été réorientée pour renforcer les états-majors de régiment et les capacités de numérisation et de simulation, densifier la maintenance aéronautique et terrestre, développer la capacité drone et affecter des moyens à la préparation opérationnelle, à la formation et à l'intégration des effets dans les champs immatériels.

Cela permettra à l'armée de terre et, plus généralement, à nos armées de répondre plus efficacement aux menaces des conflits de haute intensité aujourd'hui et demain. ■

INTERACTIVITÉ
avec votre revue

Armée & Défense
Réserve et Nation

En savoir + unor-reserves.fr

Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : **des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.**

https://unor-reserves.fr

Communiqué aux associations

Votre adhésion permet à l'UNOR d'agir pour la cause des réserves et de vous en informer.

Soutien individuel des officiers de réserve en associations affiliées

2022 [3]
Activités : 11 €
Communication : 18 €

Jeunes officiers de réserve en association

Recevez *Armée & Défense* pendant 2 ans pour le prix d'un abonnement annuel (18 €).

Consultez votre AOR

☐ Bulletin d'abonnement [1] ☐ Changement d'adresse [2]

Nom

(lettres CAPITALES, une lettre par case, une case entre deux mots)

Prénom

Adresse complète

Numéro - Résidence (RES) - Bâtiment (BAT) - Escalier (ESC) - Appartement (APP),
Rue - Avenue (AV) - Boulevard (BD) - Chemin (CH) - Lieu-dit (LD) - Boîte postale (BP)

Code postal *Commune - Pays et/ou secteur postal*

- Règlement par chèque bancaire
- Bulletin et chèque de règlement à libeller et à expédier à :
  Armée & Défense - UNOR - 12 rue Marie-Laurencin - 75012 Paris (France)

Tarif [3] pour 1 an	France	Etranger	Prix au numéro
Abonnement individuel	20 €	22 €	8 €

Signature

[1] Cochez la case souhaitée.

[2] Changement d'adresse : joindre votre dernière étiquette Armée & Défense ou

numéro abonné *date effective du changement d'adresse*

[3] Décision de l'assemblée générale de l'UNOR de novembre 2014.

TEXTE : COLONEL (ER) OLIVIER DE FRANCE - ANCIEN DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE L'UNOR

LA VIE DE L'UNOR

AU REVOIR MON COLONEL

Le colonel (H) François Rebourg nous a quitté cet été. Il s'était pleinement engagé au profit de la réserve et de l'UNOR en particulier.

Mon colonel, Cher François,
Le 9 août tu nous as quitté à 83 ans après que la maladie ait eu raison de toi.
Né le 24 août 1939 à Neufchâteau (Vosges) où tu as passé toute ton enfance, tu as été appelé sous les drapeaux le 3 septembre 1959 pour aller servir en Algérie. Tu es admis au peloton des EOR de l'École militaire de Cherchell le 19 décembre 1959.
Titulaire du brevet de chef de section, tu es nommé aspirant le 16 juin 1960, affecté au 26e RIM. Le 16 décembre de la même année tu es nommé sous-lieutenant.
Dynamique, volontaire, avec un don pour le commandement, tu es proche de tes hommes en particulier en opération. Ton attitude et ton courage sur le terrain sont récompensés par la croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze. Tu t'es toujours montré très discret sur ce sujet bien qu'un jour tu te sois confié lorsque j'ai été étonné de constater que tu ne sois pas décoré de la Légion d'honneur.

© DR

À ton retour, tu es affecté pour administration dans les réserves à l'état-major du groupe de subdivisions de Nancy. Tu gravis ensuite tous les échelons de la hiérarchie jusqu'au grade de colonel, le 1er octobre 1990. Tu sers comme commandant en second du 149e RI à la fin de ta carrière active dans la réserve où tu auras participé à de nombreuses activités comme les rallyes, les raids, les manœuvres, les tirs.
Toujours aussi passionné par les questions de défense, tu postules tout naturellement à l'IHEDN où tes qualités d'officier et tes connaissances font l'unanimité. Tu resteras toujours un auditeur attentif à cette institution. Tes services sont reconnus et récompensés par les insignes d'officier dans l'ordre national du Mérite.
Tes qualités de chef se retrouvent dans la carrière civile que tu vas vivre avec ton épouse en tenant un commerce d'antiquités à Neufchâteau en 1988. De votre union naîtront deux filles et un garçon.
Toujours volontaire pour servir, tu t'investis dans plusieurs associations et dans la vie municipale de ta ville en tant qu'adjoint aux travaux et à l'urbanisme.
En adhérant à l'UNOR, naturellement tu prends la présidence de l'AOR de Neufchâteau où tes qualités sont là aussi unanimement reconnues ; puis tu décides de prendre des responsabilités à l'UNOR en entrant au conseil d'administration.
Plus tard administrateur honoraire, tu es élu plusieurs fois à la présidence de la commission de vérification des mandats et pouvoirs, fonction qui t'amènera à venir souvent aux réunions à Paris. Très engagé et très actif, parfaitement au courant de tous les dossiers, en particulier les statuts de l'UNOR, tes conseils et avis seront toujours écoutés avec beaucoup d'attention.
N'hésitant pas à prendre la parole dans des assemblées générales parfois tendues, ton franc parler, tes coups de colère et ta gouaille mais aussi tes plaisanteries resteront dans la mémoire de l'association de même que ton honnêteté, ta modestie et ta simplicité. Ce ne sont pas tes camarades qui diront le contraire.
L'UNOR présente ses sincères condoléances à ton épouse Claude, à Marion, Éric et Sophie tes enfants ainsi qu'à tes trois petits enfants.
« *Le fil n'est pas coupé. Pourquoi serais-je hors de votre vue ? Je vous attends. Je ne suis pas loin, juste de l'autre côté du chemin. Vous voyez tout est bien. Ne pleurez pas si vous m'aimez.* » (Charles Péguy)
Repose en paix mon colonel et cher François, merci d'avoir si bien servi notre pays avec honneur et fidélité. ■

À LA DÉCOUVERTE DE...

L'association Tégo

L'association Tégo, qui regroupe près d'1,2 million d'adhérents, mobilise tout son savoir-faire pour protéger et accompagner les membres de la communauté Défense et Sécurité et leurs proches.

Partager le quotidien de ses adhérents

Héritière de plus de 70 ans d'engagement aux côtés des militaires et des forces de Défense et Sécurité, l'association Tégo est portée par des membres issus de cette communauté ; elle connaît les spécificités et les réalités quotidiennes de ses adhérents et de leurs proches, qui peuvent être fiers de ce qu'ils accomplissent ; elle partage avec eux des valeurs communes. Tout au long de l'année, l'association Tégo s'investit dans la vie des unités à travers des projets divers comme des hommages, des cérémonies de devoir de mémoire, des manifestations sportives ou des projets individuels portés par des militaires, des policiers, des pompiers, des gendarmes.

Anticiper et couvrir les besoins spécifiques

Au quotidien, elle sensibilise ses adhérents ainsi que leurs proches sur toutes les problématiques ayant trait à l'anticipation et à la protection des risques, qu'ils relèvent de la vie privée ou de l'exercice de leur fonction.
L'association Tégo travaille avec des assureurs, reconnus pour leur expertise des métiers de la Défense et de la Sécurité, afin de pouvoir souscrire pour ses adhérents des contrats dont les garanties sont spécifiques. Son objectif : prendre en compte leurs besoins et les protéger tout au long de leur vie.

L'après n'est jamais comme l'avant

Lorsque l'un de ses adhérents est touché par un aléa de la vie, l'association Tégo le soutient dans l'épreuve. Elle mobilise toutes les ressources disponibles pour l'accompagner ainsi que ses proches de façon personnalisée. En s'appuyant sur une plateforme d'assistance téléphonique pour identifier les besoins et sur un réseau de délégués qui se déplacent à domicile, l'Association agit rapidement, en complément de la protection statutaire et des garanties assurantielles.
Pleinement intégrée au paysage Défense et Sécurité, l'association Tégo œuvre en étroite collaboration avec une trentaine d'associations et leur donne les moyens d'agir et d'intervenir auprès de celles et ceux qui en ont besoin.

© 1,3 Stéphane Bommert ; 2 José Nicolas ; 4,5 Getty Images ; 6 Sandra Chenu Godefroy

« L'association Tégo est portée par des membres issus de la communauté Défense et Sécurité »

Engagés pour la reconstruction des blessés

Les blessés de guerre, qu'ils soient atteints physiquement ou psychologiquement, sont confrontés à des parcours de soins lourds. S'investir dans des projets porteurs de sens joue souvent un rôle de premier ordre dans la reconstruction. L'association Tégo est particulièrement impliquée dans des initiatives qui mettent à l'honneur les blessés et leurs familles.

Depuis quelques années, elle soutient, par exemple, **La Voile pour se Reconstruire**, une association qui s'est donné pour objectif de faire découvrir le monde de la voile aux blessés de guerre, aux veuves et aux orphelins pour les faire reprendre confiance en eux.

Pour toute information, consulter le site internet associationtego.fr/

association Tégo

RÉSERVISTES OPÉRATIONNELS

VENEZ DÉCOUVRIR NOS SOLUTIONS D'ASSURANCE.

ASSURANCE AUTO

-10%[1]

SUR VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE

POUR LES ADHÉRENTS **UNÉO**

ASSURANCE AUTO OU HABITATION OU ACCIDENTS & FAMILLE OU PROTECTION JURIDIQUE

-20%[2]

SUR VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE

« Cette solution est pensée et développée pour protéger les militaires et leur famille. »

Unéo, MGP et GMF sont membres d'**UNEOPOLE** la communauté sécurité défense

GMF

1ER ASSUREUR DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC

ASSURÉMENT HUMAIN

GMF 1er assureur des Agents du Service Public selon une étude Kantar SoFia de mars 2022.

(1) Offre réservée aux agents du service public, personnels des métiers de l'armée. Réduction de 10 % sur le montant de la 1re cotisation annuelle, pour toute souscription entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022 d'un contrat AUTO PASS. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse. (2) Réduction de 20 % pour le 1er nouveau contrat AUTO PASS, habitation DOMO PASS, Accidents et Famille ou Protection Juridique souscrit en tant qu'adhérent Unéo. Cette réduction est valable sur le montant de la première année de cotisation pour toute souscription entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022 et n'est pas cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, Habitation DOMO PASS, Accidents & Famille et Protection Juridique en agence GMF. Les Conditions Générales et les Conventions d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **Covéa Protection Juridique** - Société anonyme d'assurance au capital de 88 077 090,60 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - 442 935 227 R.C.S. Le Mans APE 6512Z - Siège social : 33 rue de Sydney - 72045 Le Mans Cedex 2. Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et/ou Covéa Protection Juridique.